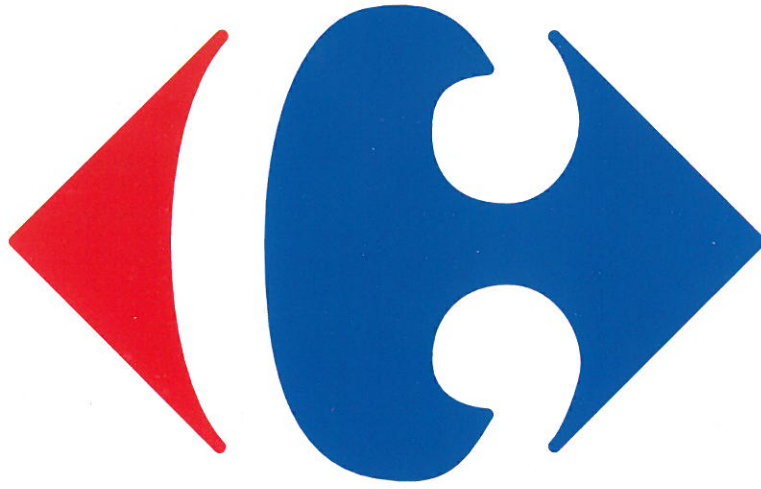


Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère





Carrefour

MEYLAN

Meylan

Passionnement...

MEYLAN - 1, BOULEVARD DES ALPES - 38446 MEYLAN CEDEX - TÉL. 04 76 04 21 04
OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE DIM. DE 8H30 À 21H45, LE SAM. DE 8H30 À 20H45

Carrefour
MEYLAN 



sommaire



Directeur de la publication

Capitaine Jacques PERRIN

Animateur de la commission du journal

Capitaine Jean-Jacques GUERCHET

Siège social

U.D.S.P. 38

Le Manival - BP 97

11, avenue du Vercors

38243 Meylan Cedex

Tél. 04 76 18 93 62

Fax 04 76 18 93 16

L'Union Départementale remercie ses fidèles annonceurs qui permettent, par leur concours, d'éditer notre revue.

Soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux sapeurs-pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de notre association.

1^{er} de couverture :

Gilbert MOLLION, La Terrasse.

Crédits photos :

Alban Ferrand, Rémy Michelin, Gilbert Mollion, Christophe Palléja, Jack Naville, Frédéric Poncet, Claude Spérone, UDSP 38, © SDIS 38, Service communication mairie Huez.

Centres d'interventions :

Pont-de-Claix, Morestel, St-Geoires en Valdaine, St-Cassien, La Murette, Fitilieu, Theys, Valencin.

Mise en page, gravure et impression :

Imprimerie des Deux-Ponts
BP 20 - 38610 Gières
Tél. 04 76 59 19 59
Siret 068 500 982 00043

AZ Bridge

68, bd de Port-Royal

75005 Paris

Tél. 01 48 32 24 96

Fax 01 48 34 25 72

Siret 401 365 416 00015

3	Éditorial du Président de l'U.D.S.P. 38
5	Éditorial du Directeur départemental des S.I.S. 38
6	Administration
12	Flashes Info
13	Faites plus ample connaissance avec votre nouveau Directeur départemental
14	Pont-de-Claix : congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers 2001
19	Morestel : le feu dans la vieille ville
20	Écussons et insigne départementaux
21	Drapeau
25	Pupilles de l'Isère
26	Le sauvetage déblaiement, une spécialité à part
28	Le saviez-vous ? Les brûlures : que faire ?
30	Les sports
36	Le 6 ^e challenge Jean-Louis Mauriès
37	Sections de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère
39	Médaille "Pélican"
40	Chronique
41	Leuro c'est pour bientôt
43	Véyrens-Thuellin : le feu à l'usine de tissage
44	La Sainte-Barbe à Gros-Morne (Martinique)
45	Collection
46	Dragons et pélicans : l'élite du secours aérien
47	Saint-Cassien : décès de Géraldine Rota
48	La Murette : téléthon 2000
49	Portrait : "J'ai rencontré la légende du parcours sportif"
50	Theys : départ à la retraite du lieutenant André Coing
51	Valencin : départ à la retraite du caporal-chef Roger Bouchard
52	Seyssinet-Pariset : départ à la retraite de l'adjudant-chef Roland Hennebert
53	Seyssinet-Pariset : départ à la retraite de l'adjudant-chef Robert Brunel
54	Huez en Oisans : départ à la retraite du capitaine Fernand Sarret
54	État-civil
55	Guide touristique du Sapeur-Pompier magazine
56	Cette page est la vôtre
56	Index des annonceurs

La plate-forme chimique du Pont-de-Claix dispose d'une compagnie de sapeurs-pompiers volontaires intégrée et d'un équipement performant :
7 véhicules d'intervention, 10 canons, 65 000 litres d'émulseur...

PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX



OSIRIS

G.I.E. Roussillon GIE de

la Plate-forme Chimique
Les Roches-Roussillon

Rhodia Rhodia Rhodia

Intermédiaires

Silicones

Acétol

Rhodia

Aventis

Eco Services

Animal Nutrition

Aqueris
Teris

Europhos

L'ambition de jouer un rôle clef dans le développement de toutes ses entreprises clientes.

OSIRIS GIE Roussillon rue Gaston Monmousseau BP 67 F-38154 Roussillon Cedex - tél. +33 4 74 29 37 00 - fax +33 4 74 29 36 36

HUTCHINSON



FIT PROFILÉS

Conception et réalisation
de profilés caoutchouc
et thermoplastique

Le Pommarin - B.P. 17
38430 MOIRANS
Tél. 04 76 35 79 00
Fax : 04 76 35 79 09
Télex : 320 781 F

SATHEIM

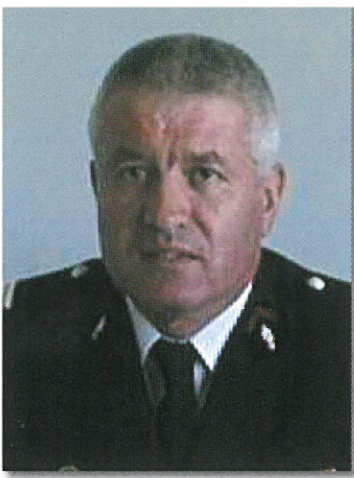
DÉBOUCHE
VOS

CANALISATIONS
EN **URGENCE 24H/24**



04 76 42 74 22

7J/7



du capitaine

JACQUES PERRIN
PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

Organiser, structurer, informer, expliquer, commenter, encore et encore... tant d'heures et d'énergie consacrées à une tâche qui peut paraître rébarbative et peu gratifiante. Car la place du sapeur-pompier n'est-elle pas avant tout sur le terrain ? Au feu !

Oui, mais encore faut-il se trouver au bon moment et au bon endroit.

Réfléchir c'est donc chercher à mieux intervenir pour mieux secourir.

Un travail important reste encore à accomplir dans le domaine de la communication où de gros manques sont toujours constatés.

La recherche d'efficacité doit être le souci permanent de tous ceux et de toutes celles qui forment la grande famille des sapeurs-pompiers :

- que ce soit au sein du SDIS qui doit réussir en 2001 la dernière phase de la départementalisation avec la prise en charge des bâtiments,
- que ce soit au sein de l'UDSP qui doit veiller à ce que l'évolution des services d'incendie et de secours ne soit pas seulement institutionnelle et imposée par le législateur. Cette évolution doit aussi se faire dans le cadre associatif. Elle doit être suggérée, anticipée par ceux qui, un jour, ont fait le choix fort de se consacrer aux autres et qui veulent continuer à participer aux décisions.

Ainsi l'UDSP 38 poursuit activement son action. Parmi ses sujets de préoccupation deux ont été solutionnés.

D'abord la constitution et la mise en place de l'UDSP 38 Formation pour le secourisme grand public qui va permettre d'accroître le nombre de nos concitoyens connaissant "les gestes qui sauvent" et chacun sait combien les besoins sont énormes dans ce domaine.

Ensuite le texte de loi, tant attendu, afin d'assurer la reconnaissance des sections des jeunes sapeurs-pompiers en milieu associatif, est enfin paru. Il prévoit, entre autres, la refonte du brevet de cadet.

D'autres sujets de réflexion sont toujours en cours notamment le fonds de solidarité APRA, la couverture par les assurances des amicales, l'attente de la parution de la réglementation européenne sur les associations de type loi 1901 et sur la mutualité.

Je vous invite à parcourir les pages de ce journal avec attention et intérêt, un peu comme vous le feriez pour un album de famille. Vous y trouverez de grands moments de joie mais aussi de tristesse. Ces articles ont été écrits pour vous et par vous. Leur contenu est essentiel.

STL Rigard

société de transports et location rigard

transports publics
location de véhicules industriels



Siège social : Z.I. de Seyssuel / 1654 / F-38216 Vienne Cedex / Tél. 33 (0) 474 78 80 00 / Fax 33 (0) 474 78 80 05 / E-Mail : rigard.seyssuel@wanadoo.fr
3, rue Colonel Manhes / B.P. 95 / F-38602 Fontaine Cedex / Tél. 33 (0) 476 27 80 10 / Fax 33 (0) 476 27 80 16 / E-Mail : rigard.grenoble@wanadoo.fr



Centre d'incinération de déchets industriels



Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97
E-mail : tredi38@wanadoo.fr

HEWLETT-PACKARD FRANCE

- 5 310 personnes en France (dont plus de 3 000 en Isère)
- C.A. : 34,2 milliards de francs (1999)
- 2 sites industriels en Rhône-Alpes (recherche, marketing, production) Grenoble-Eybens et l'Isle d'Abeau.



i n v e n t

Hewlett-Packard

5, av. Raymond Chanas - 38053 GRENOBLE CEDEX 09
Tél. 04 76 14 40 00
Boulevard Steve Biko - 38090 VILLEFONTAINE
Tél. 04 74 99 30 00
Adresse Internet : <http://www.france.hp.com>

Butaclor®

Caoutchouc, polychloroprène de EniChem Elastomères France

Usine / Assistance technique :
Enichem Elastomères France
Usine de Champagnier - BP 19
38800 Le Pont de Claix (France)
Tél. 04 76 65 92 92
Fax 04 76 65 17 94

Service commercial :
Enichem Division Elastomeri
Piano 88 - PIAZZA BOLDRINI 1
20097 S. DONATO MILANESE MI (Italie)
Tél. 00 39 02520 32465
Fax 00 39 02520 42284



du lieutenant-colonel

HERVÉ ÉNARD

DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

Le président Jacques PERRIN m'ouvre ses colonnes et me permet ainsi de m'adresser simultanément à vous tous.

Je le remercie chaleureusement de cette délicatesse qui reste à l'image de l'accueil que l'Union départementale a tenu à réserver au directeur départemental nouvellement nommé en Isère, en l'honorant déjà comme l'un des siens.

J'ai été très sensible et touché par cette marque d'attention qui ne peut que m'encourager dans mon engagement dans ce département, en faveur du service d'incendie et de secours et plus particulièrement des sapeurs-pompiers qui en sont les acteurs.

Aujourd'hui rassemblés dans leur quasi totalité dans un corps départemental, les sapeurs-pompiers isérois ont traversé une partie importante de la réforme des services d'incendie et de secours engagée par le législateur en 1996.

Je souhaite ici rendre hommage au colonel Jean-Claude BOURGEOIS qui, en quelque dix années, a conduit la préparation et le défi d'une telle réforme dans un département aux structures, communales ou intercommunales siège d'un centre d'incendie et de secours, aussi nombreuses.

Le transfert de quelque 5 600 sapeurs-pompiers et quelques centaines de véhicules n'en a pas moins été réalisé et chacun a pu mesurer à sa juste valeur l'action qui a été conduite.

Les bâtiments vont demander un peu plus de temps, mais les choses sont en bonne voie.

On peut donc dire que "sur le papier", la mise en œuvre de la réforme s'achève.

Cela constituerait une vision juridiquement réelle, mais certainement très administrative et occultant quelque peu la substance même de ce qui doit rester notre préoccupation :

- les administrés attendent des services d'incendie et de secours un service de qualité,
- les sapeurs-pompiers attendent du service départemental d'incendie et de secours de bonnes conditions d'exercice de leurs missions.

Le fonctionnement d'un service de proximité, comme il l'a été heureusement maintenu en Isère, nous rappelle à chaque instant que sa générosité est parfois difficile à conjuguer avec la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

Le regroupement dans un corps départemental doit nous rendre plus complémentaire, plus solidaire et autoriser, à terme, une gestion mutualisée des moyens plus souple et plus efficiente.

Pour tous cela, il nous faudra compter les uns sur les autres, pour qu'ensemble nous parvenions à assurer la continuité de cette merveilleuse mission de secours aux personnes et aux biens.

À bientôt.

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
8, rue de Belfort
69420 Condrieu

Lieutenant-Colonel René Paillot
14, allée de la Praly
38240 Meylan

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier †
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Égrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Gérard Brunel
Rue du Beau Dunois
N°3 "La Jourmatte"
38640 Claix

Capitaine Maurice Buisson
271, route de St-Siméon de Bressieux
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
Paradis
38460 Crémieu

Capitaine André Cleyet-Merle
"La Fiquelle"
38620 St-Geoire en Valdaine

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
23, rue Victor-Hugo
38150 Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat
26, rue de la Paix
38290 La Vépillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Capitaine Claude Spérone
Chemin de Carcet
38660 Le Touvet

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Croizat
Rue du Coulange
La Contamine
38470 Vinay

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Félix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16



**Les portes du succès
vous sont ouvertes.**

**un nouveau concept !
R2R emballages flexibles**

Z.I. de Montplaisir - 38780 PONT-ÉVÊQUE - Tél. 04 74 57 20 00

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
2002	2 C.S. + 1 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2003	1 C.S. + 2 C.PI.	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2004	2 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.	1 C.PI
2005	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI.	2 C.S.

Renouvelables en 2002

Lieutenant Coquet
 Lieutenant Giordano - Lieutenant Naville Grenoble
 Adjudant-Chef Perrin - Sergent-Chef D'Antoni... Rives
 Lt-Colonel Kaiser - S/Lieutenant ColombBourgoin
 Sergent PetitVienne

Renouvelables en 2003

Capitaine Millet - Lieutenant Pugnot
 Adjudant/Chef RollandGrenoble
 Adjudant/Chef Anselme - Lieutenant GilletRives
 Capitaine Rousset - Lieutenant Gaillard.....Bourgoin
 Lieutenant Boyet.....Vienne

Renouvelables en 2004

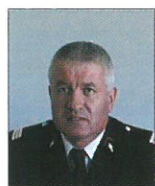
Capitaine Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud..... Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant Bourguignon Rives
 Capitaine Perrin - Lieutenant FerrandBourgoin
 Lieutenant Guarinos Vienne

Renouvelables en 2005

Capitaine Guerchet - Lieutenant Meyrieux.....Grenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant Mignot.....Bourgoin
 Commandant Romatif - Lieutenant DucVienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :
 "Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62 - Fax 04 76 18 93 16



Président
 Capitaine Perrin Jacques
 (Morestel)



Vice-Président secteur nord
 Lieutenant Duc Michel
 (St-Jean de Bourmay)



1^{er} Vice-Président
 Lieutenant Giraud Jean-Luc
 (Bourg-d'Oisans)



Vice-Président secteur sud
 Lieutenant Pugnot Michel
 (Saint-Ismier)



Trésorier Général Adjoint
 Capitaine Mathieu Claude
 (Voiron)



Trésorier Général
 Lieutenant Cottaz Guy
 (Dolomieu)



Secrétaire Général
 Capitaine Guerchet Jean-Jacques
 (Grenoble)



Secrétaire Général Adjoint
 Lieutenant Ferrand Max
 (La Tour du Pin)

Conseil d'Administration

Lt-Colonel Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Lieutenant Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Sous-Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

Commandant Alain Romatif
38200 Vienne

Lieutenant Max Ferrand
38110 La-Tour-du-Pin

Lieutenant Michel Pugno
38330 St-Ismier

Capitaine Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Lieutenant Christian Gaillard
38620 St-Geoire en Valdaine

Adjudant-Chef
Jean-Michel Anselme
38140 Rives

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant Auguste Gillet
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Capitaine Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Capitaine Jacques Perrin
38510 Morestel

Lieutenant André Giordano
38140 Vaulnaveys le Bas

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Capitaine Robert Riotton
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Sergent-Chef Alexandre D'Antoni
38500 Voiron

Capitaine Serge Rousset
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Lieutenant Jean-Pierre Guarinos
38150 Agnin

Sergent-Chef Jean Petit
38260 Gillonay

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant Jean-Pierre Meyrieux
38530 Pontcharra

Conseiller technique
Lieutenant-Colonel Hervé Énard
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

Lieutenant André Boyet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Jean-Paul Mignot
38390 Montalieu

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**
Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant Jack Naville
38000 Grenoble

ERRATUM

Les sapeurs-pompiers de l'Isère n°23

- **Page 49** : Saint-Marcellin : décès en service commandé de l'adjudant Christian Besson, il faut lire : Seyssinet-Pariset : décès en service commandé de l'adjudant Christian Besson
- **Page 51** : Commission formation et secourisme de la commission : il convient de rajouter le sergent Nicolas Guerchet (Seyssinet-Pariset).

Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Lieutenant Jack Naville.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Adjudant-Chef Perrin,
Lieutenant Ferrand, Lieutenant
Giroutru, Sergent-Chef Léger,
Capitaine Mathieu, Capitaine
Millet, Lieutenant Rabatel,
Lieutenant Meyrieux,
Lieutenant Terras, Adjudant-
Chef D'Olivier, Adjudant
Chevrier, Adjudant-Chef
Lapaglia, Adjudant-Chef
N'Guyen, Olivier Orcel

Commission Formation de l'UDSP38

Le Président de l'UD

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Capitaine Baud,
Commandant Romatif,
Lieutenant Bonnet,
Lieutenant Chenal,
Lieutenant Gillet, Lieutenant
Meyrieux, Adjudant-Chef
Barrat, Adjudant Allard,
Sergent Ecuier, Sergent
Giroutru, Sergent Guerchet,
Sergent Roustan, Caporal-
Chef Gondrand, Caporal-
Chef Rosset, Caporal
Méjean.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Commandant André, Capitaine
Allibe, Capitaine Buisson,
Capitaine Givord, Capitaine
Raviglione, Capitaine Bonin,
Lieutenant Chevallier,

Lieutenant Luzzi, Capitaine
Brottet, Capitaine Clapisson,
Lieutenant Brosson, Caporal
Glenat, Sapeur Mottin, M.
Locicero, M. Ferraz.

Membres du Conseil

d'Administration :

Capitaine Riotton, Lieutenant
Gillet, Capitaine Rousset.

Présidents Honoraires :

Lieutenant-Colonel Blanc,
Lieutenant-Colonel Paillot.

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Jean-Jacques
Guerchet.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Lieutenant Duc, Capitaine
Mathieu, Lieutenant Ferrand,
Lieutenant Mounier-Vehier,
Lieutenant Pugnot.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu
(C.S. Voiron).

Membres :

Mourot Serge (Chasse sur
Rhône), Dasnoy Cédric
(Crolles), Dussert Jean-Pierre
(Les Deux Alpes), Castellani
Claude (Domène), Ribeyron
Pierre (Eybens), Thierus
Patricia (Fonaine), Falcon
Cédric (Meylan), Depierre
Didier (Montalieu-Vercieu),
Violin Christophe (Pontcharra),
Poulet Bernard (Pont de Claix),
Duchamp Guy (Le Péage de
Roussillon), Andréani Eric (Le
Péage de Roussillon), Saliba
Michel (St-Égrève), Roudet
Claude (St-Étienne de St-
Geoirs), Couillet Daniel (St-
Georges d'Espéranche),
Tabardel David (St-Savin),
Brissaud Fabien (Val de Ver/St-
Chef/Vignieu), Chalvin Jean-
Philippe (Vaulnaveys le Bas),

Phélix Mathieu (Vaulnaveys le
Haut), Markarian Christophe
(Vienne), D'Antoni Alexandre
(Voiron), Bouzon Jean-Marc
(St-Étienne de Crossey).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Sous-Lieutenant Paul Colomb.

Membres : Le Président de
l'U.D., Lieutenant Duc,
Capitaine Riotton, Adjudant
Bourguignon, Capitaine Rousset,
Lieutenant Giraud, Lieutenant
Cottaz, Lieutenant Gaillard.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Jean-Luc Giraud et
le Président de l'U.D.

Membres :

Le Comité exécutif,
Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Sous-Lieutenant Finand.

Membres :

Le Président de l'U.D.,
Sous-Lieutenant Bigot,
Sergent Charmeil,
Lieutenant Chovin,
Adjudant-Chef Deville,
Caporal-Chef Doléac,
Lieutenant Giordano,
Adjudant-Chef Grabit,
Sergent-Chef Jullien,
Lieutenant Naville,
Lieutenant Ribeyron,
Sergent-Chef Rivier,
Lieutenant Rivier,
Sous-Lieutenant Ruiz,
Adjudant-Chef Vincent.

Assurance

MONTANT DES GARANTIES ACCORDÉES AUX SAPEURS-POMPIERS DE L'ISÈRE AU 01/01/2001

	En service	Hors service
Décès : capital de :	7 000 vacations	3 500 vacations
• marié sans enfant	451 642	225 821
• par enfant à charge (1)	112 910	56 455
• maximum total	903 284	451 642
• célibataire	112 910	56 174
Incapacité permanente	7 000 vacations	3 500 vacations
Capital proportionnel aux taux d'invalidité retenu :		
5% franchise (sans franchise au-delà de 33%)		
• invalidité de 100%	451 642	225 821
• invalidité de 35%	158 074	79 037
• invalidité de 15%	50 188	25 094
Incapacité temporaire (si perte effective de salaire)	non garanti	8 vacations
• allocation quotidienne à partir du 1 ^{er} jour avec un maximum de 2 ans		515
Lunettes	forfait 1 000 F	200%
Frais médicaux barème Sécurité Sociale	non garanti	150%
Frais d'obsèques 175 vacations	non garanti	11 292
Frais de reconversion si inapte à reprendre la profession	si taux infirmité supérieur à 25%	non garanti sauf en cas de secours spontanés
Prothèses dentaires	forfait 1 500 F	200%
Responsabilité civile sans limitation de somme, faute détachable comprise		
Exclusions : accidents en cas de guerre ou survenus en état d'ivresse		

(1) sens fiscal pour déterminer les personnes à charge

(2) justification que la formation de reconversion ait bien eu lieu

limitation maximum au quart du capital versé au titre de la garantie Infirmitté Permanente



Santé - Prévoyance - Épargne - Retraite

Mutuelle CCM : 226, cours de la Libération - 38100 Grenoble

Tél. 04 76 33 93 93 - Fax 04 76 33 93 99



Flashes info

Nouveaux horaires du secrétariat administratif

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30
mercredi de 9 h à 12 h

La journée nationale des sapeurs-pompiers aura lieu le samedi 9 juin 2001

Le capitaine **Guy MORAND**, président de l'Union Départementale de Haute-Savoie, président de l'Union Régionale Rhône-Alpes, a été fait chevalier de la Légion d'Honneur le samedi 10 mars 2001 à Évian.

Le capitaine GUERCHET et le lieutenant
Jean-Luc GIRAUD représentaient l'UD 38.

Avec les félicitations des SP de l'Isère

Pensez à nous adresser les comptes-rendus ainsi que les photos de vos interventions spectaculaires afin de les retranscrire dans notre journal.

Suite au concours organisé pour la réalisation d'une stèle en mémoire des sapeurs-pompiers morts en service commandé, la maquette retenue est due à **l'adjudant-chef retraité Robert BRUNEL**. L'Union Départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère prend en charge sa réalisation, stèle qui sera érigée sur un terrain cédé par la Direction Départementale des Services d'Incendies et de Secours de l'Isère sur son site.

Une commission étudie actuellement l'éventualité d'organiser une soirée dansante avec spectacle au profit de l'œuvre des pupilles de l'Isère ayant pour nom "**La nuit du feu**" et qui aurait lieu le soir de la journée nationale des sapeurs-pompiers.

Faites plus ample connaissance avec votre nouveau directeur départemental



Vous ne l'ignorez plus à ce jour, un nouveau directeur départemental a pris ses fonctions le 1^{er} janvier dernier, en remplacement du colonel Jean-Claude BOURGEOIS admis à faire valoir ses droits à la retraite le 5 décembre 2000.

En effet, le lieutenant-colonel Hervé ÉNARD est devenu le chef du corps départemental de l'Isère.

Il nous arrive directement du département de l'Aveyron, où il occupait la même fonction depuis décembre 1990, après avoir assuré l'intérim de la fonction dans le département de l'Aisne de novembre 1989 à juin 1990.

Il a débuté sa carrière d'officier professionnel dans le département de la Seine-Maritime,

nommé sous-lieutenant en juillet 1982, capitaine en juin 1983, commandant en juin 1988, il occupera successivement les fonctions de responsable du centre départemental d'instruction des sapeurs-pompiers de la Seine-Maritime, chef du centre de secours principal de Fécamp, conjointement inspecteur adjoint au directeur départemental des services d'incendie et de secours, et enfin adjoint au directeur départemental, responsable et coordinateur des services finances et comptabilité, gestion des personnels, formation et relations avec les élus.

Ayant obtenu son brevet d'aptitude aux fonctions de directeur départemental des services d'incendie et de secours en 1990, il est nommé lieutenant-colonel le 6 juin 1993, le précieux collaborateur va dorénavant voler de ses propres ailes, et devenir le responsable que nous avons eu l'honneur de recevoir dans notre département.

Né le 3 mars 1957 à Doudeville (76), il sera le plus jeune directeur départemental que l'Isère ait connu.

Marié, son épouse Isabelle est professeur, Thibaut né en 1984, Martin en 1986, et Élise née en 1994, composent la famille devenue dauphinoise du lieutenant-colonel ÉNARD, à qui bien entendu l'Union départementale de l'Isère souhaite la bienvenue au nom de tous les sapeurs-pompiers regroupés sous sa bannière, persuadée que les charmes du Dauphiné ses montagnes, ses lacs, ses sites pittoresques seront appréciés par les proches

de ce sportif, ancien champion d'académie en athlétisme (4 titres en vitesse), par ailleurs deux fois finaliste en championnat de France, titulaire c'est bien normal de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Nanti de qualités physiques exceptionnelles, il n'est pas non plus dépourvu de connaissances intellectuelles, sanctionnées par une licence sciences et techniques en 1980, à l'Université de Caen en 1^{er} et 2^e cycle ; un diplôme d'auditeur de la 8^e session nationale en 1997 de l'Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure de Paris ; et enfin très récemment encore un D.E.S.S de droit public, obtenu avec la mention B, l'année dernière, en 3^e cycle d'Études Supérieures à l'Université d'Avignon.

La profession lui a décerné ses plus prestigieux diplômes, que ce soit le Brevet de Moniteur National de Secourisme en 1982 ; le Brevet d'Instructeur National d'Enseignement Physique spécialisé en 1982 ; le Brevet d'État de Maître Nageur Sauveteur en 1977 ; le Brevet de Plongeur Opérationnel de la Sécurité Civile (2^e degré) en 1984 ; et enfin le Brevet de Prévention contre les risques d'Incendie et de panique en 1982, tout cela après avoir obtenu les diplômes de l'École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers pour la formation des lieutenants en 1982, et la formation des capitaines en 1983.

Enseignant lui même, il est chargé de cours à la Faculté des sciences juridiques, politiques et économiques d'Avignon, ainsi qu'à l'École Nationale Supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, et à l'Institut National d'Études de la Sécurité Civile.

Titulaire de la Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers avec rosette pour service exceptionnel, il est aussi Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Pour la petite histoire, il a effectué du 1^{er} août 1980 au 31 juillet 1981 son service militaire dans l'armée de l'air, successivement dans les bases aériennes de Villacoublay et Doullens.

Nous savons que le lieutenant-colonel ÉNARD sera prochainement promu colonel, nous le félicitons par avance de cet avancement justifié et mérité, et lui souhaitons avec ferveur la meilleure réussite dans l'un des plus grands départements de France, département chargé de notre histoire, ancienne et récente, multiple dans sa diversité, où tous les risques cohabitent, où les hommes ont du caractère et la solidarité à fleur de peau, dévoués, prêts à servir et sur lesquels leur nouveau chef sait déjà pouvoir compter.

La Rédaction

84ème Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Le 24 Juin 2001 à Le Pont de Claix



Cette journée vous est consacrée, venez nombreux nous voir.
Nombreuses animations, défilé motorisé...

L'histoire de la commune de Pont-de-Claix des origines à aujourd'hui (principaux événements)

DÉLIBÉRATION

7 septembre 1873 : première délibération du conseil municipal (Paul Breton est élu maire).

RÉSUMÉ

C'est en 1873 qu'est créée la commune de Pont-de-Claix. Avant cela, elle était séparée en trois lots qui appartenaient respectivement aux communes d'Échirolles, Champagnier et Claix.

Mais la situation ne convient pas aux habitants : les services religieux, étant assurés par le curé d'Échirolles, ne sont pas réguliers, les différentes mairies sont trop éloignées, Échirolles fait payer une taxe supplémentaire pour l'enterrement des personnes de la section de Claix et, surtout, les papeteries se développent et de nombreux logements sont construits entraînant des complications administratives. Les habitants de la section de Claix font alors, en 1870, une pétition adressée au préfet et n'obtiendront gain de cause qu'en 1873 (loi du 25 juin 1873) : Pont-de-Claix peut alors se développer (alimentation en eau potable, constructions communales, implantations industrielles).

L'évolution de la commune se concrétise surtout après la seconde guerre mondiale et la population de 2 400 habitants passe à 10 084 habitants en 1968 : il faut alors réaliser de grands ensembles d'habitations (les Olympiades, la résidence St-André, les Tritons...), des écoles, des réseaux d'eau et d'électricité.

Le premier maire de la commune de Pont-de-Claix, Paul Breton, fut élu le 7 septembre 1873 : il était directeur de l'usine de papeterie de Pont-de-Claix et est considéré comme le fondateur de la commune.

DOCUMENTS PRÉSENTS AUX ARCHIVES

- Une brève histoire de Pont-de-Claix et une longue histoire de famille : des origines aux années 20, BD. - *Bulletin municipal*, décembre 1993.
- 38800 : Le Pont-de-Claix - *Les Cahiers Régionaux*, mars 1989.
- Naissance et développement de la commune de Pont-de-Claix.

- Pont-de-Claix : étude d'une bourgade industrielle récente : Madeleine Brun - environ 1942. Présence du discours fait au Président Doumergue en 1925 par Madeleine Brun.
- Spécial centenaire et jumelage - *Bulletin municipal, juin 1974*.
- Description topographique, historique et statistique des cantons formant le département de l'Isère et des communes qui en dépendent / *Crozet F. - Grenoble, 1869*.

LE PONT DE CLAIX

Le Drac a toujours constitué un obstacle naturel que les hommes ont cherché à surmonter pour relier le Trièves à Grenoble. Avant l'édification du vieux pont de Claix, de nombreux ponts se sont succédés, tous détruits et emportés par les célèbres crues du Drac (Drac a pour origine Drouke et par extension signifie dragon puis diable). Le pont actuel est le seul à avoir pu résister à toutes les crues du torrent (surtout à celle de 1777 que les historiens ont appelée "déluge de la Saint-Crépin").

C'est sous le règne d'Henri IV que l'ouvrage fut entrepris, et celui de Louis XIII qu'il fut **achevé en 1611**.

L'origine de la construction du pont est due à **François de Bonne, Duc de Lesdiguières**. Il avait fait établir un bac à Claix pour traverser le Drac à l'endroit le plus étroit et le moins dangereux : ce bac était bien entendu payant et représentait une bonne source de revenu car les échanges commerciaux étaient nombreux.

Mais celui-ci fonctionnait mal et le pays se trouvait de ce fait coupé en deux. Sur les doléances des usagers et à la requête du Parlement du Dauphiné, le Conseil d'État, par un arrêt du 10 novembre 1607, décida la construction d'un pont à Claix, à condition d'indemniser François de Bonne. Celui-ci accueillit très mal cette proposition et obtenu d'Henri IV la création d'un droit de péage à son profit sur le nouveau pont. Lesdiguières s'attribua alors la paternité du pont qui devenait une source de profit pour lui et l'inaugura solennellement en 1611.

En 1624, on y éleva au milieu une porte qu'on fermait en abattant une herse et, au-dessus de la porte et de chaque côté, il y avait une inscription avec une devise latine. La devise latine tournée vers Grenoble était la suivante : "Romanas Moles Pudore Suffundo" (Je fais honte aux constructions romaines) et la seconde tournée vers le Trièves : "Unus distantia jungo" (Unique par la longueur, je réunis).

Tout le monde à l'époque fut émerveillé par ce pont monumental en dos d'âne, dont l'arche unique a 46 mètres d'ouverture et 16 mètres d'élévation au-dessus du niveau des eaux : on s'accorda pour voir

là une des sept Merveilles du Dauphiné (mais il ne l'est pas).

En 1865, intervient le vœu pour la construction d'un nouveau pont "en contrebas du grand pont de Monsieur de Lesdiguières". La raison principale de ce vœu découlait essentiellement des difficultés qui représentaient les abords du pont pour le roulage. Après maintes études, qui durèrent sept ans, **le nouveau pont, surbaissé, fut édifié en aval de l'ancien, en 1873, l'année même de la création officielle de la commune de Pont-de-Claix : il porte le nom de "Bel Ouvrage"**.

En 1895, le conseil adopte le projet de création d'une ligne de tramway Grenoble-Varces passant sur ce pont.

C'est en 1898 que le pont "Lesdiguières" fut classé monument historique (un des premiers monuments en Isère à avoir bénéficié de cette mesure de protection).

ANECDOTE

En 1754, le contrebandier **Mandrin**, marchant vers Montélimar à la tête de sa bande, se serait présenté, en plein jour, au passage du pont de Claix, qui était fermé par une grille ; les employés des gabelles, préposés à la garde du pont étaient occupés dans le corps de garde ; l'un d'eux faisant sentinelle... Mandrin se fit ouvrir la grille et au moment où il dut faire les déclarations d'usage, il porta un coup mortel au gardien et repoussa à coups de fusil les autres. La légende raconte que Mandrin, assailli de tous côtés et sur le point d'être pris, se précipita du haut du pont dans le Drac et se sauva à la nage...

LA COMMUNE DE PONT-DE-CLAIX : SES DATES ET CHIFFRES IMPORTANTS

Le nom de la ville vient du pont achevé en 1611 et qui a été construit par le Duc de Lesdiguières. La plus grande partie de la population se situait à l'embranchement des RN 75 et 85. Le premier maire de la commune, Paul Breton, fut élu lors de la première réunion du conseil municipal le 7 septembre 1873. Les communes limitrophes de Pont-de-Claix sont Échirolles et Claix.

- Construction du vieux : 1611
- Création du cours Saint-andré : 1680-1684
- Ouverture de papeteries : 1824 (Étienne Breton)
- Achèvement de l'église : 1864
- Création de la commune : 1873
- Construction du nouveau pont : 1874 (Bel Ouvrage)
- Achèvement de la gare : 1876

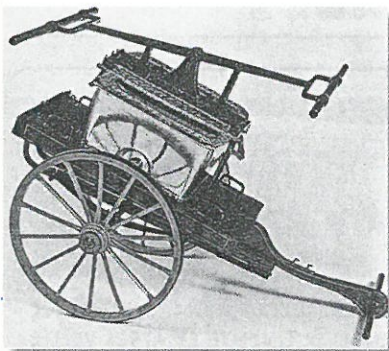
- Construction de la mairie : 1911
- Achèvement de la poste : 1912
- Construction de l'usine Rhône-Poulenc : 1916 mais elle s'appelait Chlore Liquide puis en 1922 Progil
- Ouverture de Metafram : 1949
- Ouverture de Radio Célard : 1954
- Ouverture de Becton-Dickinson : 1956

La superficie de la commune est d'environ 560 ha et sa population était de 11 980 habitants en 1990.

Historique du corps des sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix

LE CENTRE DE SECOURS 41 JOSEPH THÉVIER

Le Pont-de-Claix, commune industrielle, a toujours connu un dynamisme enthousiaste pour la lutte contre le feu.



En 1873 elle possédait déjà une pompe à bras, et ce n'était que la naissance de la commune. C'est en 1923 que Monsieur Marion, maire de l'époque, lance l'idée d'une subdivision de pompiers. Le 29 février 1932, Monsieur Borel, maire de Pont-de-Claix, demande officiellement la création de la subdivision de pompiers.

Les membres fondateurs de cette subdivision constituée de 27 officiers, sous-officiers et sapeurs, se composaient comme suit :

- 2 officiers : MM. MEYSSON et BRUN Gaston
- 2 sergents : MM. BOUCHER Léon et BRUN Gaston
- 23 sapeurs : MM. BRUNJAIL, DONDEY, BRUN, ALLIBE, CHOLLIER, CHABAS, CHANCEL, GLÉNAT, BRUN, CURTY, BAUDE, BESSIÈRE, CURTY, BILLARD, GILLET, MILLIAT, FROIDEVEAUX, AUDEMARD, CHAMOND, MAGNAN, GIACOLLETTO, DURAND Albert, DURAND Eugène.

Or, depuis cette époque, la compagnie n'a jamais cessé d'évoluer, d'intervenir sur des sinistres plus nombreux, ce qui a pour conséquence l'augmentation des effectifs en hommes et en matériels, pour devenir le 15 mars 1972, à la demande de Monsieur THÉVIER, maire, le Centre de Secours n° 41.

Le Centre de Secours, à cette date, était sous la responsabilité du chef de corps, le lieutenant ALLIBE.

Ce corps de sapeurs-pompiers intervient sur 7 communes en premier appel : Claix, Varcès-Allières et Risset, Saint-Paul de Varcès, Vif, Les Saillants du Gua, Miribel Lanchâtre, Champagnier

ORIGINE DES NOMS :

Îles de Mars : îlots de galets dans la plaine après la décrue du Drac.

Drac : dragon, rivière impétueuse.

SIGNIFICATION DES ARMOIRIES DE LA VILLE :

Les deux dauphins indiquent l'implantation en Dauphiné. Les éclairs sortant du Drac symbolisent l'énergie hydroélectrique. Les trois roues dentées symbolisent l'industrie et la torchère, l'énergie.

et 22 communes en deuxième appel : Grenoble, Échirolles, Saint-Égrève, Fontaine, Sassenage, Vizille, Monestier-de-Clermont, Gresse-en-Vercors, etc.

Si le Centre de Secours effectue 1 300 interventions sur la totalité de ce secteur, il faut savoir que 3 communes en premier appel possèdent des sapeurs-pompiers qui interviennent sur leur territoire et participent activement aux côtés du C.S. à de nombreux sinistres.

Toutefois, toutes ces communes ne possèdent pas de C.P.I. et le C.S. assure seul la sécurité de ces administrés.

Des visites régulières de prévention et de sécurité sont effectuées périodiquement dans les villes et les usines.

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE SECOURS

49 sapeurs-pompiers dont 5 SPP et 5 SPV féminines

- 4 officiers dont 1 médecin capitaine
- 2 lieutenants adjoints au chef de centre
- 9 sous-officiers
- 13 caporaux
- 23 sapeurs

Plus de 1 300 sorties pour l'année 2000.



École des jeunes sapeurs-pompiers de Pont-de-Claix

LA CRÉATION DE L'ÉCOLE

Celle-ci a vu le jour le 15 avril 1991. C'est une association habilitée à la fédération nationale des sapeurs-pompiers français, placée sous le parrainage du Centre de Secours de Pont-de-Claix.

Elle regroupe les corps de sapeurs-pompiers de Claix, Varcès, Vif, ce qui constitue le canton de Vif.

L'association a pour président le capitaine Gabriel Allibe et la vice-présidence de tous les chefs de corps du canton.

23 instructeurs assurent les cours pratiques, théoriques et également sportifs. C'est instructeurs sont tous sapeurs-pompiers en activité.



L'association a pour but de regrouper des jeunes pour promouvoir leur sens civique et leur esprit de dévouement, et de les former au métier de sapeur-pompier volontaire ou professionnel.

CEZUS

- **CHLORURE DE MAGNÉSIUM**
- **SELS DE ZIRCONIUM OU DE HAFNIUM**
- **OXYDES DE ZIRCONIUM OU DE HAFNIUM**
- **ZIRCONIUM**
- **HAFNIUM**

291, route du Marais - 38560 JARRIE
Tél. 04 76 88 56 56 - Fax 04 76 68 79 40

Schindler
le partenaire ascenseurs

création, remplacement
modernisation, maintenance, télésurveillance

Agence Régionale Alpes
7, rue de Brotterode
38950 Saint-Martin-le-Vinoux
Tél. 04 76 75 10 63
Fax 04 76 56 19 83

Agence de Chambéry
228, rue Clemenceau
73490 La Ravoire
Tél. 04 79 72 72 91

Schindler

Programme du congrès de Pont-de-Claix le 24 juin 2001

- | | |
|--|--|
| <p>7h00 Concours de manœuvres adultes
Stade Les 2 Ports</p> <p>7h15 Élections des anciens sapeurs-pompiers
Amphithéâtre</p> <p>7h45 Assemblée Générale des anciens sapeurs-pompiers
Amphithéâtre</p> <p>8h00 Épreuves sportives adultes
Stade Les 2 Ports</p> <p>Épreuves sportives jeunes sapeurs-pompiers (Triathlon), stade Les 2 Ports</p> <p>Concours de manœuvres jeunes sapeurs-pompiers
Stade Les 2 Ports</p> <p>8h30 Accueil des congressistes
Amphithéâtre</p> <p>9h00 Assemblée Générale
Amphithéâtre</p> <p>11h00 Arrivée des autorités
Amphithéâtre</p> | <p>12h00 Cérémonie au monument aux morts, passation du drapeau
Parc Auguste Borel</p> <p>12h30 Vin d'honneur offert par la municipalité
Gymnase Victor Hugo</p> <p>13h00 Repas
Gymnase Victor Hugo</p> <p>15h00 Départ du défilé
Place du marché</p> <p>16h00 Démonstration gymnique par les sapeurs-pompiers de Lyon
Stade Les 2 Ports</p> <p>17h30 Palmarès et récompenses
Stade Les 2 Ports</p> |
|--|--|

Pot de l'amitié offert par les sapeurs-pompiers du canton de Vif
Stade Les 2 Ports



Plans des infrastructures, circuit du défilé : départ du défilé place des Alpes puis avenue du Vercors, rue Lamartine, rue Mozart, avenue des Îles de Mars, cours Saint-André RN 75 puis RN 85 jusqu'au stade.



Plan d'accès à l'amphithéâtre, sortie des Îles A4

Morestel : le feu dans la vieille ville

Il est bientôt 5 heures 30 en ce dimanche 19 novembre 2000, la ville de la cité des peintres est encore endormie, ses habitants profitent du repos dominical que cette journée d'automne leur propose, tout comme l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre de secours qui n'ont pas de manœuvre à effectuer ce matin même, à part ceux qui assureront dans quelques heures l'habituelle

permanence. Le CTA du groupement de Bourgoin-Jallieu a eu son lot d'interventions à faire assurer dans la nuit qui se termine, et rien ne laisse présager que ça va chauffer si fort dans quelques instants. Soudain les appels affluent, se succèdent, se superposent, se complètent, et ce n'est pas moins de dix interlocuteurs différents qui

lancent l'alerte dans les premières minutes. Le ton des appels ne laisse aucun doute aux stationnaires qui comprennent et "percutent" vite que l'affaire est sérieuse. D'ailleurs la même adresse est régulièrement citée, le feu ravage un immeuble situé au 181 de la rue Ravier, rue connue pour être située dans la vieille ville que beaucoup au CTA connaissent, et l'enchevêtrement des maisons leur détermine la disposition à prendre. Certains appels vont même jusqu'à leur laisser penser que le feu ravage l'église toute proche. D'ailleurs un plan de prévention et de lutte contre l'incendie vient d'être élaboré et mis en place récemment, préconisant notamment l'organisation de manœuvres particulières qui ont été faites, la particularité historique de ce quartier le rendant vulnérable, ajoutés à cela les moyens en eau et la faible pression connue du réseau. C'est donc l'envoi immédiat de deux groupes pompe-tonne et de l'échelle aérienne qui partent sous les ordres du lieutenant Philippe DOMBRIE, secondé par le lieutenant Guillaume DAVID. Situé à cinquante mètres de l'église, ce vieil immeuble, au cachet rustique, a sa toiture totalement embrasée. Il abrite sur deux niveaux totalisant trois cents mètres carrés, quatre logements dont trois sont occupés. Les secours locaux ayant commencé avec célérité les reconnaissances, procédé aux mises en sécurité, attaqué le feu à l'aide d'une grosse lance et de trois petites, sont bientôt rejoints par des renforts venus des centres des Avenières et de Bourgoin-Jallieu, avec notamment une citerne grande capacité pour pallier le manque d'eau éventuel. Il faudra la journée entière aux secours pour en finir totalement et permettre au capitaine Jacques PERRIN, chef de centre, d'annoncer feu éteint vers 21 heures. Le lieutenant-colonel Bertrand KAISER, commandant le groupement n°2, accompagné du lieutenant GAUTHIER

du CSP de Bourgoin-Jallieu, étaient venus apporter leur soutien technique à leurs collègues locaux, appréciant au passage leur dextérité et leur compétence, facilité il est vrai par leur parfaite connaissance des lieux. L'origine du feu a été située selon les premiers éléments de l'enquête, sous les combles facilement accessibles de l'immeuble, combles dépourvus d'électricité, pouvant laisser craindre un acte de malveillance, éventualité qui alimentait les conversations en ce dimanche, jour de marché hebdomadaire. Monsieur Christian RIVAL, conseiller général et maire de Morestel, présent dès les premières minutes, faisait prendre toutes les mesures de sécurisation des lieux et procéder au relogement des trois familles sinistrées, dont aucun des cinq membres n'a physiquement souffert de l'épreuve angoissante vécue aux premières heures d'une journée dont on pouvait mieux attendre. La tâche des secours a été parfaitement remplie, puisque aucune propagation n'a été



constatée, ni aucun blessé n'a été déploré pendant les opérations de secours, les habitants du quartier témoignant tout au long de la journée leur reconnaissance aux sauveteurs, en leur apportant boissons, café, casse-croûte bien mérités il faut le dire. Ce quartier a fait l'objet tout au long de ce dimanche d'un défilé de public intéressé, qui n'a pas manqué de saluer les qualités de "leurs sapeurs-pompiers", renforçant s'il en était encore besoin, la confiance accordée aux soldats du feu de la commune.

La rédaction



Écussons et insigne départementaux

ÉCUSSENS

1 - Descriptif

Écusson rectangulaire, échancrés sur la partie haute à droite et à gauche, arrondi sur la partie inférieure et pointée. Un galon doré représenté par une corde symbolisant le moyen aussi bien que le désir de l'ascension.



2 - La symbolique de l'écusson

- Le casque, coiffe les sapeurs-pompiers sur la partie inférieure.
- Un dauphin, symbole du Dauphiné, province rattachée à la France.
- Un symbole représentatif du groupement.

Groupement 1 :

- Théâtre antique Auguste (Vienne).
- Une symbolique "vague" représentant le Rhône.

Groupement 2 :

- Tour de Morestel
- Une symbolique "vague" représentant le Rhône.
- Le soleil, source de lumière de la connaissance et le foyer d'énergie de la vie.

Groupement 3 :

- Une tête de chamois symbolisant la montagne.
- Le téléphérique de Grenoble.

Groupement 4 :

- La montagne (Belledonne, Oisans, Chartreuse).
- Le barrage et le poteau électrique symbolisant la "Houille Blanche".

État-major

- Trois roses représentant les trois évêchés
- Le phénix symbole de la direction.

3 - La symbolique des couleurs

3-1 Le fond (support)

G.1 : bleu, esprit de vérité, sagesse, immortalité, loyauté, fidélité. C'est la couleur nationale française depuis les Gaulois.

G.2 : vert, régénération, espérance, jeunesse, santé, abondance.

G.3 : rouge, sang et de la flamme, le combat, dieu de la guerre, la gloire.

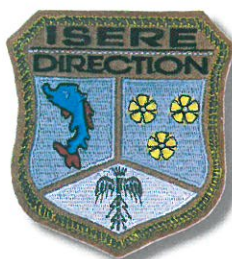
G.4 : pourpre, esprit de vérité, force, loyauté.

État-major : blanc, sagesse, pureté mais aussi commandement.

3-2 Les trois parties

Couleur blanche : sagesse, innocence, pureté mais aussi commandement (depuis Henri IV).

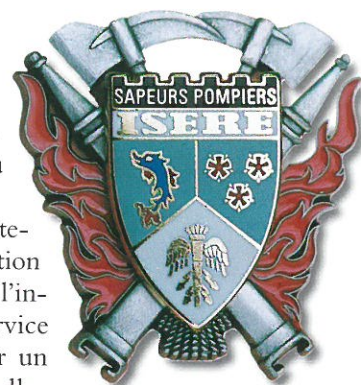
Isère et groupement : notre département et son découpage.



INSIGNE

Le corps départemental devait marquer son identité, chaque sapeur-pompier intégré étant appelé à porter son insigne distinctif, accroché au bouton de sa vareuse.

L'insigne du corps départemental n'est pas une création mais une adaptation de l'insigne existant du service départemental monté sur un fond adopté traditionnellement par les sapeurs-pompiers.



Symbolique de l'insigne

L'insigne se présente sous la forme d'un bouclier et comprend cinq parties :

- La partie haute crénelée avec l'inscription "S.P." sur fond noir.
- Une place réservée à l'Isère, identifie notre département.
- Une partie trapézoïdale à gauche comprenant le dauphin, symbole du Dauphiné aux couleurs officielles bleu et rouge.
- Une partie trapézoïdale à droite comprenant les trois roses qui représentent les trois évêchés.
- Enfin une partie basse, le phénix symbole de la direction sur fond blanc symbole du commandement et que portent tous les directeurs départementaux sur la manche gauche de leur vareuse.

L'insigne est monté sur un fond traditionnel qui comprend :

- Deux flammes jaillissant sur les côtés, symbole du feu que les sapeurs-pompiers sont amenés à combattre.
- La corde lovée en partie basse, toujours utilisée par les sapeurs-pompiers.
- Deux lances croisées, symbole de l'attaque du feu.
- Deux haches en partie haute, véritable outil du sapeur-pompier et toujours nécessaire à sa progression.

Disponible à l'UDSP38

- Écusson : 10 F
- Insigne : 30 F pour les sapeurs-pompiers de l'Isère, 50 F prix public.

INSTRUCTION N°57-2001/DDSC/CAB/DECOS DU 7 FÉVRIER 2001, RELATIVE À LA GESTION DES DRAPEAUX DES CORPS DÉPARTEMENTAUX DE SAPEURS-POMPIERS ET DE L'ÉCOLE NATIONALE DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS.

Préambule

On appelle drapeau l'emblème des formations, provenant en filiation d'unité à pied, ce qui est le cas des sapeurs-pompiers issus anciennement de la Garde Nationale.

Le drapeau est doté d'une garde et les honneurs lui sont rendus. Il symbolise à la fois la Patrie et l'histoire de la formation à laquelle il appartient.

Les jeunes générations doivent être convaincues qu'il représente non seulement un capital immense de sang versé, de peines, de souffrances mais qu'il est également riche de récompenses et de victoires. C'est en effet à partir du souvenir des exploits et des sacrifices des anciens que se forge, se nourrit et se fortifie l'esprit de corps des formations, l'un des fondements majeurs de leur force morale.

Le droit aux honneurs ne se délègue pas. Les honneurs ne se rendent que pendant le jour.

Ils peuvent toutefois être rendus pendant la nuit à l'occasion d'événements importants de la vie nationale.

I - Description générale des drapeaux

Les drapeaux aux couleurs nationales sont constitués de parties flottantes et d'une partie rigide :

- Le tablier, surface carrée de soie, en faille soie 110, de 90 cm de côté, est divisé en trois parties égales, une bleue, une blanche, une rouge, en bandes verticales, bordé de franges d'or de 5 cm.
- La cravate, surface rectangulaire de soie tricolore, de 90 cm par 24 cm est bordée de franges d'or de 5 cm. Elle est fixée à la base de la pique par un bracelet de cravate e, laiton UZ 30 (NFA 53. 503) de 3,5 cm de diamètre, passant au milieu de ses deux pans. Une couture, de part et d'autre de la cravate, maintient celle-ci sur l'anneau.

Ces surfaces, réalisées en deux épaisseurs, reçoivent des décorations, des inscriptions, des figures emblématiques et des dessins divers.

- La hampe, en bois de frêne de droit fil, qualité extra, sain, sec et droit, sans défaut ni nœuds, partie rigide de couleur bleue, d'une longueur de

2,10 m, en deux parties vissées, supporte l'enseigne qui, dans le modèle en vigueur, est une pique de 24 cm, en bronze doré UE 10 Z 2 (NFA 53. 707), qui comporte sur une face les lettres RF et sur l'autre SP, en capitales.

- La douille et la virole sont en laiton UZ 30 (NFA 53. 503).
- Le sabot du drapeau reposant au sol est en cuivre UE. 1022 (NFA 53. 707).
- Les vis utilisées sont des vis en bois, et pour la fixation du flottant sur la hampe, des œilletons 4 x 6, ne fendant pas à la pose, en laiton UZ 15 ou UZ 20 (NFA 53. 603).

II - Inscriptions figurant sur les drapeaux et les cravates

Les inscriptions figurant à l'avant et au revers des drapeaux sont fixées par les décrets n° 2001-108 et 2001-109 du 6 février 2001. Elles sont les suivantes :

- Sur l'avant sont peints en lettres d'or à la feuille sur enduit spécial, les mots écrits en lettres capitales de 50 mm :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CORPS DÉPARTEMENTAL
DES SAPEURS-POMPIERS DE
(suivi du nom du département)

ou

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

L'intervalle entre le bord supérieur du drapeau et le mot "RÉPUBLIQUE" doit être de 20 cm.

Entre les mots "RÉPUBLIQUE" et "FRANÇAISE", l'intervalle est de 4 cm.

- Sur le revers est inscrite, selon le même procédé, la devise :

COURAGE ET DÉVOUEMENT

L'intervalle entre le haut du drapeau et le haut des lettres "COURAGE" est de 33 cm. Ces lettres sont inscrites en capitale de 50 mm de hauteur et sont espacées de 40 mm en hauteur.





- Sur les quatre angles de l'avert sont peintes en or à la feuille sur enduit spécial, dans une couronne de feuilles chêne et laurier, les lettres R.F., en capitales de 50 mm de hauteur.
- Sur chaque angle du revers, une grenade flammée de 8 cm de hauteur est peinte en or à la feuille. Elle est identique à la couleur près, à celle décrite dans la réglementation officielle régissant la tenue d'uniforme des sapeurs-pompiers. Cette grenade est inscrite dans une couronne de feuilles chêne et laurier peinte en or à la feuille.

Les couronnes sont orientées deux à deux, côté bas gauche, côté haut droit et côté bas droit, côté haut gauche.

- Sur la cravate : aux deux extrémités, dans une couronne dorée chêne et laurier, est brodée une grenade flammée en or, de 6 cm de hauteur.

III - Décorations portées par les drapeaux

Les insignes de décorations officielles obtenues à titre collectif sont portés par les drapeaux dans les conditions suivantes :

- La fourragère est attachée au bracelet de cravate.
- La décoration est cousue sur la cravate.

Il est rappelé à cet égard que l'autorisation d'accepter ou de porter une décoration collective étrangère est subordonnée à l'accord de la Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur, après avis du Ministre de l'Intérieur.

IV - Conservation des drapeaux

Les drapeaux sont conservés dans le bureau du chef de corps départemental, directeur départemental des services d'incendie et de secours ou dans la salle d'honneur du corps départemental de sapeurs-pompiers, dans des conditions à même de satisfaire leurs normes d'entretien et de garantir leur sécurité.

V - Entretien des drapeaux

Les drapeaux, fabriqués à la main avec des matériaux précieux, sont de véritables objets d'art, à la fois fragiles et coûteux, qu'il importe d'entretenir et d'utiliser avec le maximum de précaution pour accroître leur durée de service.

Ils sont sensibles à cinq facteurs de détérioration : la poussière, la lumière, l'humidité, les faux plis et leur propre poids.

C'est en fonction de ces facteurs que doivent être conçues les précautions à prendre dans les diverses positions de l'objet :

- en dépôt à la formation ;
- lors de la mise dans l'étui ou de la sortie de l'étui ;
- lors d'un séchage.

Drapeau en dépôt à la formation :

La position avec hampe horizontale et tablier tombant verticalement est à proscrire ; le seul poids du tissu et des franges suffit en effet à provoquer une usure inversement proportionnelle à la distance de la hampe, entraînant le besoin fréquent d'échange, au minimum de la soie bleue.

Il est donc prescrit de conserver normalement les drapeaux à plats, présentés sur le revers dans une vitrine (environ 1,50 m sur 1 m) très largement inclinée vers le bas.

À chaque mise en place, les franges du tablier et de la cravate sont étalées et les pans de celle-ci sont écartés. Le fond de la vitrine peut utilement être



habillé d'un tissu de protection. Les drapeaux doivent être protégés d'une lumière intense, qu'il s'agisse de lumière naturelle (soleil, lune) ou artificielle ; en particulier l'éclairage électrique doit être muni d'un filtre anti-ultraviolet et son intensité ne doit pas dépasser 50 lux.

Mise dans l'étui ou sortie de l'étui :

Pour mettre un drapeau dans son étui, deux personnes sont nécessaires :

- l'une d'elles tient la hampe d'une main à l'extrémité inférieure du fourreau et l'autre main évite la formation de faux plis ; l'autre, de la main gauche, tient la hampe par l'enseigne et, de la main droite, empêche la cravate de s'enrouler ;
- les deux opérateurs roulent ensemble le drapeau en prenant soin de glisser au préalable et si possible, un plastique léger qui doit être pris dans le premier tour ;
- lorsque le drapeau est entièrement roulé, la personne qui tient la cravate la rabat à plat dans le sens de la hampe ; un enroulement régulier permet une mise en place aisée dans l'étui.

Il faut introduire d'abord la hampe par sa base dans la partie la plus large de l'étui et terminer par les

parties en soie ; il faut en outre s'assurer que la cravate est bien à plat et que les décorations ne courent pas le risque, le cas échéant, de se détacher pendant le transport.

Il ne faut jamais essayer d'engager les parties en soie dans la gaine étroite de l'étui, qui doit être exclusivement réservée à la hampe, ni placer le baudrier à l'intérieur de la housse.

Pour sortir un drapeau de son étui, il convient d'opérer en sens inverse en sortant l'enseigne la première.

Conduite à tenir lorsqu'un drapeau a été mouillé

Une telle situation peut être à l'origine de graves détériorations alors que les circonstances ne permettent pas toujours de prendre toutes les précautions nécessaires. Celles-ci ne sont donc pas exprimées en prescriptions mais en instantes recommandations.

Trois règles sont à respecter :

- ne jamais rouler un drapeau lorsqu'il est humide ;
- ne jamais le faire sécher en plein soleil ;
- pour le faire sécher, le suspendre, supporté par l'enseigne et le bout de la hampe, en évitant absolument que la soie ou les franges soient en contact avec le sol ou d'autres objets.

Le séchage pouvant être une opération longue, le transport d'un drapeau mouillé risque parfois de s'imposer ; il convient alors de la placer, pour le temps du transport, dans une housse en plastique semi-rigide, sans le rouler.

Conduite à tenir lorsqu'à l'issue d'une cérémonie le drapeau est recouvert de poussière

Afin d'éviter toute dégradation des dorures, il ne faut jamais employer de brosse. Le drapeau étant mis dans une position identique à celle du séchage, il convient de l'exposer à un courant d'air, qui peut le cas échéant être produit par un appareil du genre séchoir.

VI - Durée de vie d'un drapeau

La durée de vie d'un drapeau correctement entretenu peut être estimée à vingt ans. Si un drapeau vient à être irrémédiablement endommagé, il ne saurait être détruit mais doit être conservé respectueusement dans la salle d'honneur du corps départemental des sapeurs-pompiers. Son remplacement doit immédiatement être assuré par le corps départemental, à ses frais.

VII - Prescriptions techniques

D'une façon générale et sauf exceptions prévues par les décrets n° 2001-108 et 20014-109 du 6 février 2001, les drapeaux des corps départementaux de sapeurs-pompiers et celui de l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers sont conformes, sauf les inscriptions spécifiques qui sont dévolues aux drapeaux des sapeurs-pompiers, à la notice n° 84.01 publiée par la Direction Centrale du Commissariat de l'Armée de Terre, sous-direction de l'habillement.

Pour le Ministre de l'Intérieur et par délégation
Le directeur de la défense et de la sécurité civiles
Haut fonctionnaire de défense
Michel SAPPIN

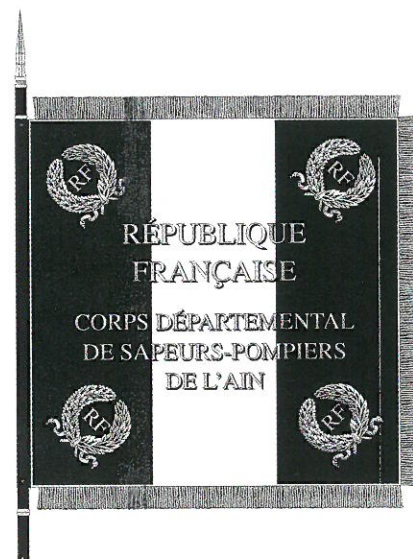
DRAPEAU Corps départemental de sapeurs-pompiers



Face revers



Cravate



Face avers

Ministère de l'Intérieur, Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles/Communication, Octobre 2000

CARROSSERIE AD

PYRAMIDE



Daniel BOITON

Carrosserie - Peinture - Mécanique

Agréé ASSURANCES
BRIS DE GLACES

32, cours de Verdun - 38200 VIENNE

☎ 04 74 78 40 55  04 74 78 40 56

Dépannage 24/24 ☎ 04 74 78 40 50

DECLERCK S.A.

TRAITEUR

Réception, Organisation
et Service

28, rue Francisque Bonnier - 38200 VIENNE
Tél. 04 74 78 37 50 - Fax 04 74 31 67 89

31, rue Cure Bourse - 38320 EYBENS
Tél. 04 76 24 38 91



YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAÎCHE

orlac

ORGANISATION RÉGIONALE LAITIÈRE
AGRICOLE ET COOPÉRATIVE



LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT STÉRILISÉ U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN

**École de
danse**

Jazz - Rock'n roll
Claquettes
Danse de salon
Danse sportive



MAURINAUX
58, rue Nationale
69560 STE COLOMBE
☎ 04 74 78 39 99

400 m² de salles de danse
Cours tous niveaux - tous âges
Inscription toute l'année

 **MACITEX**

usinages pièces plastiques

R.N. 75 - 38630 VEYRINS-THUELLIN

Tél. 04 74 33 61 25

Fax 04 74 33 68 23



Fabricant de produits isolants
à base de Polystyrène Expansé
Plâtres allégés, à projeter
Carreaux de plâtre,
Plaques de plâtre, plafonds, etc.

PALCOPLÂTRE S.A.

Direction Régionale Sud-Est
Zone Industrielle de Leveau 1604
38216 VIENNE CEDEX FRANCE

Tél. 04 74 31 16 40

Fax 04 74 85 88 04

Pupilles de l'Isère

Le Comité Exécutif au complet ainsi que les délégués départementaux des pupilles ont réuni le 27 janvier dernier toutes les pupilles de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère à une journée amicale qui s'est terminée par un déjeuner à l'auberge "Aux quatre vents" à Gillonay.



Le Conseil d'Administration de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, dans sa séance du 21 novembre 2000, a décidé l'attribution d'une prime exceptionnelle d'installation à l'intention de Romain Besson, fils de Christian Besson, décédé en service commandé le 15 juillet 2000. La remise du chèque a eu lieu le 18 décembre 2000 au siège de notre association à Meylan. Pour information, Sabata Besson a été prise en charge par l'œuvre des pupilles de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.



Le sauvetage déblaiement, une spécialité à part

STAGE DE SDE 1 ÉQUIPES



Encadrés par le capitaine Jean-Jacques GUERCHET et ses adjoints, nous étions 34 gradés et sapeurs professionnels et volontaires à participer au stage d'équipiers de sauvetage déblaiement qui se déroulait au centre de première intervention de La Buisse pour la partie théorique et sur le terrain de Beauregard (Chevalon de Voreppe) pour la partie pratique du 28 mai au 1er juin 2001.

Nous remercions la chef de centre ainsi que son président de l'amicale et son personnel pour leur hospitalité et leur dévouement.

Pendant ce stage, nous avons appris les méthodes de sauvetage d'étalement, d'ancrages ainsi que les procédés d'écoute et de recherche de vic-

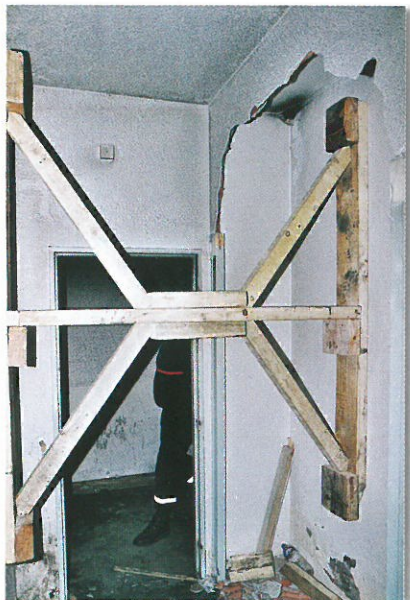
times ensevelies dans les décombres.

Nous aurons à retenir qu'à chaque opération la sécurité des sauveteurs engagés ainsi que celle des victimes doit être le soucis premier.

Pelles, pioches, scies, marteaux et gamelles tels sont les ustensiles nécessaires pour ce stage de "survie" dans un milieu hostile. Pendant cette semaine, nous avons travaillé en équipe dans un même but : celui de sauver des vies et où il est indispensable de compter sur l'esprit d'entreprise et d'initiative de chacun.

Nous avons une pensée pour notre collègue qui a dû arrêter la formation en cours de semaine au motif d'une allergie au pollen. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous pouvons donc retenir de cette semaine de formation que le sauvetage déblaiement est une spécialité physique où les sauveteurs doivent être capables de faire face à des situations inattendues. C'est pour cela qu'il faut toujours concilier les connaissances et leur savoir-faire avec une petite dose de système D.



Ce fut aussi l'occasion de renforcer les liens de camaraderie autour d'un repas pris sur le terrain ce qui est bien et peu courant dans cette grande famille que sont les sapeurs-pompiers.

Pour les stagiaires équipiers
Caporal PECHTI

STAGE DE SDE 2 CHEF DE GROUPE

Cette formation s'est déroulée sur deux semaines du 14 au 18 mai et du 28 mai au 1er juin 2001 au CPI de La Buisse (prévue initialement à Moirans, actuellement en travaux) pour la partie théorique et sur le site de Beauregard (Chevalon de Voreppe) pour la partie pratique.

Ces types de stages (SDE 1 et SDE 2) qui n'avaient pas été organisés depuis 1992 ont été relancés par



l'école départementale sous la conduite du capitaine Jean-Jacques GUERCHET, conseiller technique départemental. Ceci afin de former des personnels pour renforcer les effectifs dans le but de mettre en place l'équipe opérationnelle nouvellement créée.

La première semaine, nous "les élèves chefs de groupe", avons revu les principes de constructions, les différents étalements, les unités SD, l'organisation d'un chantier, les matériels d'écoute, le rôle du chef de groupe, l'élaboration des ordres ainsi que toute la théorie du programme telle que la documentation opérationnelle, la cynotechnie, le secourisme adapté au SD... et la seconde semaine nous eûmes la lourde tâche de transmettre notre savoir aux futurs équipiers.

Cette spécialisation du secourisme demande une maîtrise parfaite des coupes de bois pour les étalements, des nœuds pour les sauvetages (le PABSA-Bloc a fait "débloquer plus d'un équipier)... voire plus d'un chef de groupe) des matériels spécifiques de recherche (géostéréophones) ainsi qu'une dose de système D.

Les équipes cynotechniques, sous la conduite sans faille du lieutenant-colonel Malik OUABDELS-SELAM firent l'admiration de tous.

Nous ne pouvons passer sous silence la manœuvre de nuit qui traditionnellement termine ce stage.

Impressionnante !... Vu l'étendue du site, trois chantiers furent activés. Nous devions découvrir 16 victimes soit à vue, soit à l'aide des appareils de recherche ou encore avec les chiens ; ce qui fut fait en 4 heures 10 mn sur les trois chantiers des anciens établissements de la papeterie Guérimand, route des Gorges à Voiron où était simulée une coulée de boue avec effondrement d'une partie de l'usine.

Lors de cette manœuvre (où nous étions notés), nous avons constaté que le travail effectué la nuit était totalement différent de tout ce que nous avions répété à de multiples reprises en plein jour.

En conclusion, nous finissons ces deux semaines de formation fatigués mais très satisfaits d'avoir vécu une bonne expérience, notamment sur le terrain (pratique et repas) où une très bonne ambiance a régné, ce qui a permis des échanges fructueux et instructifs de la part de tous les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires du département qui ont participé à ces deux stages.

Nous ne voudrions pas oublier de remercier toute l'équipe pédagogique ainsi que le chef de centre du CPI de La Buisse et son personnel qui se sont mis totalement à notre disposition.

Nous espérons pouvoir reprendre notre plume dans les colonnes du prochain numéro afin de pouvoir vous parler du camion départemental SD qui deviendra l'outil de travail de l'équipe opérationnelle de l'unité départementale SD 38.

Pour l'équipe des chefs de groupe
Capitaine Richard LUXOS



Faux glissement de terrain, mais vrai exercice...

VOIRON. Plus d'une centaine de sapeurs-pompiers ont simulé, hier, pendant toute la soirée une importante opération de secours dans des friches industrielles



Lors de l'exercice de sauvetage-déblaiement effectué hier soir à Voiron.

Photo Henri PORCHIER

L'un des plus importants exercices de secours organisés depuis des années en Isère a eu, hier soir, pour cadre les bâtiments désaffectés des papeteries de Voiron, sur la route des gorges.

Dans le cadre d'un stage de chefs de groupes et d'équipiers spécialisés en sauvetage-déblaiement, 120 sapeurs-pompiers se sont en effet exercés, dans des conditions les plus concrètes

possible, à porter secours aux victimes d'un glissement de terrain. Minutieusement préparée par l'équipe du capitaine Guerchet, le chef du stage, cette manœuvre consistait à localiser les victimes — une vingtaine — par l'intermédiaire de premières équipes d'attaque venues du centre de secours

de Voiron, puis à en organiser le traitement et l'évacuation au terme d'une importante montée en puissance. Pour ce faire, des moyens lourds ont été dépêchés sur place, ce qui n'a pas manqué, évidemment, d'intriguer de nombreux Voironnais...

120 sapeurs-pompiers se sont en effet exercés, dans des conditions les plus concrètes possible

Cet exercice, qui s'est prolongé tard dans la nuit, a d'ailleurs eu tout autant valeur d'examen pour les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires désireux d'acquérir une spécialisation technique complémentaire que valeur de simulation globale permettant aux responsables de perfectionner leur pratique de ce type de secours.

D.M. ■

LES BRÛLURES : QUE FAIRE ?

Il existe plusieurs types de brûlures. Toutefois, avant de les envisager avec leur "traitement" spécifique il faut énumérer les points communs de "l'abordage" d'une victime brûlée.

I - Points communs

1 - Il est évident que la première chose à faire est d'éliminer l'agent causal si possible et sinon soustraire le blessé à l'agent vulnérant ; tout ceci sans se mettre soi-même en danger.

2 - Ensuite il faut estimer la gravité de la brûlure

a) tout d'abord en évaluant les fonctions vitales

- conscience (ou non),
- respiration : fréquence respiratoire, tirage, cyanose,
- cardiovasculaire : fréquence cardiaque, présence ou absence de pouls périphérique, pâleur ou non des conjonctives, aspect de la vascularisation périphérique cutanée.

et en **agissant en fonction de l'urgence**

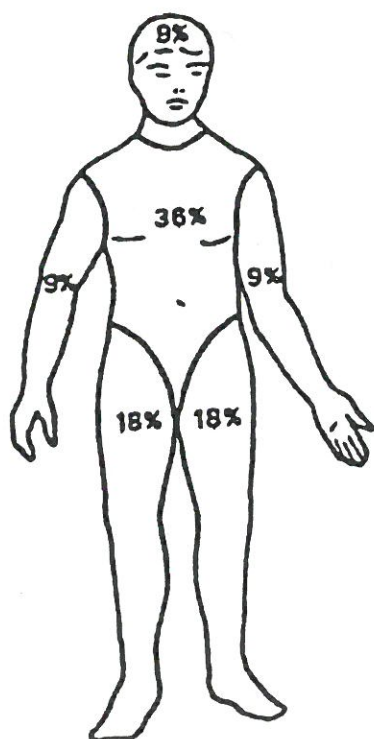
b) en examinant la brûlure

- en recherchant l'agent causal (en cas de brûlure chimique ou électrique)
- en estimant la surface atteinte.

C'est la règle des 9 de WALLACE

Une brûlure est considérée comme étendue, donc grave et à hospitaliser systématiquement, quand sa superficie est supérieure à 10 % :

- en évaluant sa profondeur par l'aspect et la sensibilité de la zone atteinte
- en notant sa localisation : les brûlures du visage, des mains, et du périnée sont toujours graves.



II - Les brûlures thermiques

1 - Le mode de production de l'accident est important : les brûlures par contact sont en général limitées mais profondes, les brûlures par liquide plus superficielles d'autant que le liquide est plus fluide ; une explosion est souvent à l'origine d'atteintes du visage ; des brûlures du thorax et de l'abdomen sont généralement liées à des brûlures de vêtements.

En cas d'incendie tout l'arbre respiratoire est atteint d'une part par l'inhalation de vapeur chaude, d'autre part par inhalation de fumée voire de produits toxiques de dégradation (cyanure...).

2 - La superficie atteinte est estimée suivant la règle des 9 de WALLACE.

Si plus de 20 % de la surface corporelle présentent des brûlures, le pronostic vital est engagé.

3 - La profondeur de la brûlure

a) Classification de Dupuytren

- premier degré : atteinte exclusive des couches superficielles de la peau, l'épiderme.

Il s'agit d'une rougeur avec sensation de cuisson désagréable.

- deuxième degré : destruction de tout l'épiderme.

Il se forme une cloque ou phlyctène qui se remplit d'un liquide clair (plasma exsudant à travers la paroi des vaisseaux).

- deuxième degré profond : atteinte du derme, qui n'est pas détruit en totalité.

- troisième degré : destruction de toute la peau. Celle-ci est transformée en une surface cartonnée, rigide, insensible, brune ou blanchâtre avec des veines coagulées apparaissant dessinées en bleu.

- carbonisation : brûlure des aponévroses, des muscles sous-jacents voire des os.

Malheureusement ces brûlures aboutissent souvent à des amputations.

b) Appréciation de la sensibilité

Les terminaisons nerveuses sensibles sont détruites dans les brûlures profondes, respectées dans les brûlures superficielles. Donc paradoxalement la douleur est une indication plutôt favorable.

4 - Le siège de la brûlure

Comme il l'a déjà été signalé les brûlures du visage, des mains et du périnée sont toujours graves.

- Il existe par ailleurs un syndrome face-mains (le brûlé a tenté de protéger son visage avec ses mains) qui est en général consécutif aux explosions. L'étendue totale en fait une brûlure grave (supérieure à 10 %) d'autant que le risque de lésions respiratoires est certain.

- Les brûlures au niveau des yeux (par retour de flamme, projections de liquides bouillants, de métaux en fusion...) se traduisent par une combustion des cils et des sourcils et des lésions palpébrales. L'œil lui-même est protégé par les réflexes de clignement et de larmoiement et donc moins souvent atteint.

5 - La conduite à tenir

Les premiers secours

- Une victime qui "flambe" devra être immobilisée et le feu éteint en enveloppant le sujet à l'ai-

de, par exemple, d'une couverture toutefois sans que le(s) sauveteur(s) mette(nt) sa (leur) vie en danger.

- Toute brûlure doit être refroidie avec de l'eau du robinet (mais pas d'eau glacée) au moins pendant 5 minutes : cela calme la douleur et diminue la profondeur des lésions. Ce "refroidissement" doit avoir lieu **le plus vite** possible.
- Tout brûlé sera placé hors du lieu où s'est produit l'incendie (si tel est le cas) afin de ne plus inhaler des fumées et produits toxiques.
- Les vêtements **non adhérents** à la peau seront enlevés.
- Les brûlures seront enveloppées dans un tissu propre.
- En cas de brûlures graves (étendue, profondeur, siège) le brûlé sera allongé les jambes surélevées et réchauffé (il y a déperdition de chaleur du fait des lésions).

Les secours médicalisés sont nécessaires :

- quand les brûlures ont plus de 10 %, sont profondes, atteignent le visage, les mains, le périnée,
- quand il y a suspicion d'inhalation de fumée,
- quand il y a des lésions associées (traumatiques par exemple),
- quand il s'agit d'une personne "fragile" (cardiaque - diabétique...).

En effet, il faut calmer la douleur, perfuser pour traiter l'hypovolémie

Les risques a posteriori sont l'infection, la dénutrition, les défaillances organiques multiples (cardiaque, pulmonaire, hépatique, digestive, rénale, endocrinienne...) sans parler évidemment des problèmes de cicatrisation.

III – Les brûlures chimiques

1 - Les produits en cause

Ce sont des bases (soude, potasse...), des acides (sulfurique, nitrique...) surtout, des chélateurs parfois (phénol par exemple).

Les lésions sont des lésions de l'enveloppe cutanée et éventuellement des tissus sous-jacents. Leur gravité dépend de l'agent agressif, de sa concentration, de son mode d'action, de sa durée de contact sans oublier la localisation.

2 - La conduite à tenir

Les gestes de premier secours sont d'une importance primordiale.

Le lavage doit être :

- **immédiat** : la victime est déshabillée en laissant l'eau ruisseler et sans frotter,

Toutefois il faut que le sauveteur évite de se brûler en touchant des vêtements souillés, non suffisamment rincés.

- **abondant** avec de grandes quantités d'eau, ce qui permet d'entraîner l'agent caustique et de le diluer au maximum,
- **large**, ne se limitant pas à la zone atteinte (le système "douche" est le meilleur). Un lavage très soigneux doit être effectué au niveau des zones de frictions des vêtements et des plis de flexions,
- **prolongé** 30 minutes voire plus.

3 - Cas particuliers

a) Atteinte oculaire

Le lavage de l'œil à l'eau doit être immédiat et à basse pression avec de l'eau tiède, de façon prolongée. Une consultation ophtalmologique est ensuite impérative.

b) Brûlures par l'acide fluorhydrique

Il existe pour ce produit un antidote : le gluconate de calcium (en application et injection).

c) Brûlures du tube digestif par ingestion de produits caustiques

Elles affectent le plus souvent des enfants.

Il ne faut en aucun cas faire vomir ou faire boire.

Les victimes doivent être hospitalisées rapidement.

IV – Les brûlures électriques

Ce sont des brûlures dues au passage du courant à travers le corps. Elle ont un point d'entrée et un point de sortie. La destruction tissulaire se fait en profondeur, entre les deux points de pénétration.

Le dégagement de chaleur est proportionnel au voltage, à la résistance des tissus et au temps d'application.

1 - Les brûlures à basse tension

Elles sont essentiellement domestiques et les portes d'entrée et de sortie sont proches donc le courant ne traverse qu'une petite partie du corps. Les lésions concernent les doigts, les lèvres (enfant mettant dans la bouche un prolongateur branché).

2 - Les brûlures à haute tension (supérieure à 1 000 volts)

Le corps entier est le plus souvent concerné : le courant pénétrant par le crâne ou le membre supérieur et ressortant par les pieds.

Parfois des lésions traumatiques se surajoutent si le brûlé est éjecté. Parfois la victime reste collée au conducteur. Il est impératif de faire couper le courant avant toute intervention sur la victime.

Des organes internes pouvant être lésés (cœur, reins, muscles), l'hospitalisation s'impose.

3 - Les lésions dues à la foudre sont malheureusement le plus souvent mortelles.

En conclusion

Quel que soit le type de brûlure il faut :

- soustraire le blessé à l'agent causal (après l'avoir identifié),
- estimer la gravité de la brûlure,
- refroidir (brûlure thermique) ou rincer (brûlure chimique),...

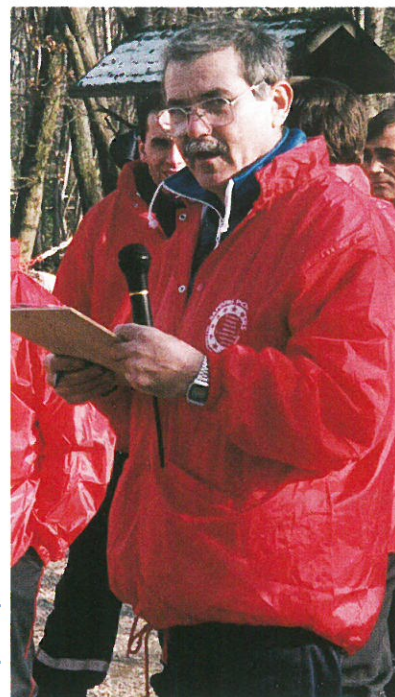
... sans oublier les gestes de premier secours si une ou plusieurs fonction(s) vitale(s) est (sont) atteinte(s).

Médecin-Capitaine Dominique BAUD
Médecin conseil UDSP 38

Les sports

présentés par Jack NAVILLE

Responsable des sports de l'UDSP 38



20^e cross de la Sainte-Barbe le 25 novembre 2000 à Gières

Sapeurs-pompiers à l'honneur

20^e cross inter départemental le 3 mars 2001 à Dieulefit (26)

41^e cross national le 31 mars 2001 à Altkrich (68)

Cross de sélection départemental le 17 février 2001 à Villard-Bonnot

VTT le 19 mai 2001 à La Tour du Pin



1^{er} septembre 2001

**150^e anniversaire
de la compagnie
des sapeurs-pompiers
de La Terrasse**

Manœuvres - Démonstrations
Place de la mairie - La Terrasse

Ahlstrom 

**Ahlstrom Paper Group,
l'un des leaders
mondiaux dans la
fabrication de papiers
spéciaux, tubes,
mandrins et matériaux
de pointe.**

Usine de La Gère
38780 Pont-Évêque
Tél. 04 74 16 10 10
Fax 04 74 16 10 11

20^e cross de la Sainte-Barbe le 25 novembre 2000 à Gières

C'est sous un soleil magnifique que s'est déroulé le 20^e cross de la Sainte-Barbe. Toujours aussi nombreux les concurrents se sont retrouvés sur un parcours varié et sélectif.

La commission des sports de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère et les Centres de Gières, Saint-Égrève, Fontaine, Sassenage, Meylan, Corenc, Seyssinet ainsi que les Services d'Incendie et de Secours de l'Isère ont comme à l'accoutumée mis en place des structures et une gestion nécessaires afin de mener à bien cette importante organisation sportive.

A 17 h 30, la lecture des résultats eut lieu après les quelques mots de félicitations de Monsieur le maire de Gières.

On notait par ailleurs la présence du Lt-Colonel PAILLOT, Président d'Honneur de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Je vous donne dès à présent rendez-vous pour le 21^e Cross de la Sainte-Barbe à Meylan le 24 novembre 2001.

LES RÉSULTATS

Poussines

- 1^{re} GERLAND Christelle (Ch./Rhône)
- 2^e COLLET Natacha (Vif)
- 3^e MOUGNARD Charline (Roussillon)

Poussins

- Par équipes*
- 1^{er} Fontaine
 - 2^e Vif
 - 3^e Chasse-sur-Rhône

Individuels

- 1^{er} BELLE Steven (Fontaine)
- 2^e RODRIGUEZ Yoann (Vif)
- 3^e KIEN Joan (Fontaine)

Benjamines

- 1^{re} DURAND Marion (Vienne)
- 2^e GARRIDO Sophie (Vienne)
- 3^e VACCA Stéphanie (Eybens)

Benjamins

- Par équipes*
- 1^{er} Domène
 - 2^e Roussillon
 - 3^e Saint-Égrève

Individuels

- 1^{er} PERONNET Clément (Ch./Rhône)
- 2^e SEVESTRE Alain (Domène)
- 3^e DIENG Sammy (Domène)

Minimes F

- Par équipes*
- 1^{er} La Mure

Individuels

- 1^{re} ROBERT Sarah (Domène)
- 2^e RABIAN Pascaline (Meylan)
- 3^e LAPAGLIA Émilie (Gières)

Minimes H

Par équipes

- 1^{er} Vienne
- 2^e La Mure
- 3^e Vif

Individuels

- 1^{er} ALLOU Mehdi (La Mure)
- 2^e FORT Jean-Baptiste (Vienne)
- 3^e LORENZO Thomas (Domène)

Cadettes

Par équipes

- 1^{er} Vinay
- 2^e Fontaine
- 3^e Meylan

Individuels

- 1^{re} GLÉNAT Lydie (Vinay)
- 2^e THOVISTE Audrey (Vinay)
- 3^e VIGLIANI Lucille (Domène)

Cadets

Par équipes

- 1^{er} Eybens
- 2^e Roussillon
- 3^e Vienne

Individuels

- 1^{er} GUGLIELMI Mickaël (Eybens)
- 2^e ARMAND Lionel (Eybens)
- 3^e BLANC Alexandre (Valbonnais)

Juniors F

- 1^{re} BLANC Emmanuelle (Valbonnais)
- 2^e FRANCKX Marie (Saint-Marcellin)
- 3^e FONTANINI Claire (Moirans)

Juniors H

Par équipes

- 1^{er} Fontaine

2^e La Mure

Individuels

- 1^{er} GAUDE Philippe (Saint-Égrève)
- 2^e ARGUILLET Sébastien (Claix)
- 3^e DOUSSE Nicolas (Fontaine)

Seniors F

- 1^{re} BRUNET-MANQUAT Magali (Les Adrets)
- 2^e PEREIRA Isabelle (Inter Centre Bièvre)
- 3^e LIÉNARD Ludivine (Saint-Ismier)

Seniors H

Par équipes

- 1^{er} Échirolles
- 2^e Seyssinet
- 3^e Saint-Geoire en Valdaine

Individuels

- 1^{er} SAAD Michel (Seyssinet)
- 2^e GALLIFET David (Bizonnnes)
- 3^e REY Olivier (Échirolles)

Vétérans H1

Par équipes

- 1^{er} Seyssinet

Individuels

- 1^{er} PASQUIOU Fabrice (Seyssinet)
- 2^e RUFFET Philippe (Échirolles)
- 3^e COLOMBINO François (Seyssinet)

Vétérans H2

- 1^{er} BLANC André (St-G. d'Espéranche)
- 2^e RABATEL Fernand (Gillonnay)
- 3^e LAMBERT Yves (Renage)

Classement général masculin jeunes sapeurs-pompiers (poussins, benjamins, minimes H et cadets)

Fontaine 211

Sapeurs-pompiers à l'honneur

Le 29 septembre 2000 eu lieu à Voiron une réception très importante rassemblant les sportifs les plus méritants de l'année 2000.

Les récipiendaires ont été honorés de la médaille des sports de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère.

Cette sympathique et nécessaire manifestation sera réitérée tous les ans au cours deuxième semestre.

Les propositions seront étudiées par la commission des sports de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère qui les soumettra au Comité Exécutif de cette association.

20^e cross inter départemental le 3 mars 2001 à Dieulefit (Drôme)

Très belle manifestation arrosée de soleil. De nombreux isérois ont répondu présents à ce grand rassemblement de crossmen. Un parcours très varié dans ses différences de niveaux et son terrain "gras" par la faute de la neige avait permis aux

concurrents de faire valoir leur pleine forme et leur expérience.

Bravo à tous pour leur participation et leurs résultats sportifs.

LES RÉSULTATS DE NOS RÉGIONAUX

Classement général masculin toutes catégories (cadet, juniors H, séniors H, vétérans H1 et H2) : Isère 212

Seniors H

- 14^e MICOLLET Lionel
 - 15^e CHOVIN Lionel
 - 23^e PASTRELLO Jérémy
 - 26^e QUEMIN Florent
 - 28^e PASTRELLO Jérémy
 - 33^e PAPAZIAN Renaud
 - 43^e COLOMBIER Jacques
- Vétérans H1**
- 4^e VEYRET Bruno
 - 9^e MOTTUEL-BAIN René
 - 29^e ALLET-COCHE Bernard
- Vétérans H2**
- 6^e BLANC André
 - 11^e VALLON Michel

- 14^e LAMBERT Yves
 - 25^e BONVALLET Lucien
- Juniors H**
- 8^e ARGUILLET Sébastien
 - 40^e FALOMIR Jérôme
- Juniors F**
- 14^e FRANCKX Marie
- Cadets**
- Par équipes : 3^e Isère
- 4^e ARMAND Lionel
 - 10^e GUGLIELMI Michaël
 - 17^e ANDRIEUX Nicolas
 - 24^e GAY Valentin
 - 31^e MACAUX Mathieu
 - 51^e BOUCHET Dimitri
 - 60^e JOGUIN Raphaël
- Cadettes**
- 2^e GLÉNAT Lydie
 - 16^e THOVISTE Audrey

Minimes H

- 29^e WEILMAN Vincent
- 35^e MÉRINE Thomas
- 36^e RIGOLLET Maxime
- 37^e FEGE Armand
- 38^e VERDUNO Stéphane

Minimes F

- 27^e PERRIER Nadège

Benjamins

- 26^e FUMEY Thomas
- 27^e JEHL Dimitri
- 33^e RIBERON Mickaël

Benjamins

- Par équipes : 1^{re} Isère
- 3^e DURAND Marion
 - 4^e GARRIDO Sophie
 - 5^e VACCA Stéphanie

www.deux-ponts.fr
deux-ponts@deux-ponts.fr

Grand-père, père et fils depuis 1935, à Grenoble.

**IMPRIMERIE
DES DEUX-PONTS**

*être simple
tout simplement*

bureau de Valence 3, rue Rossini 26000 Valence Tél. 04 75 76 48 24 Fax 04 75 76 46 11	bureau d'Annecy 11, rue du Tanay 74960 Cran Gevrier Tél. 04 50 10 01 59 Fax 04 50 10 01 58	bureau de Lyon 47, rue Maurice-Flandin 69003 Lyon Tél. 04 72 13 23 42 Fax 04 72 13 23 14	bureau de Paris 23, rue d'Antin 75002 Paris Tél. 01 43 12 91 70 Fax 01 43 12 82 59	siège / usine 44, rue de la Libération BP 20 - 38610 Gières Tél. 04 76 59 19 59 Fax 04 76 59 19 60 Numéris 04 76 59 19 67
--	---	---	---	---

ROSSIGNOL

Leader mondial du matériel de sports d'hiver

**SKIS • FIXATIONS • CHAUSSURES
BÂTONS EN SKI ALPIN
NORDIQUES • SNOWBOARDS • SPORTLINE**



VAUJANY *Tous les plaisirs de la montagne*

1250 - 3330 m / STATION VILLAGE

En hiver
220 km de pistes - 500 canons à neige
Garderie - jardin des neiges - Patinoire

En été
Randonnées - Escalade - VTT - Tir à l'arc...
Garderie - Clubs enfants

Toute l'année - Espace loisirs -
Piscine, sauna, hammam, jacuzzi

Office de Tourisme
38114 Vaujany
Tél. 04.76.80.72.37
www.vaujany.com



41^e cross national

le 31 mars 2001 à Altkirch (68)

C'est par un temps magnifique que s'est déroulé le 41^e cross national le samedi 31 mars 2001.

Très bonne organisation où les courses se sont succédées sans retard de 13 h 20 à 17 h. De très bons résultats ont été obtenus pour les crossmen de l'Isère en individuel et en équipe.

Les déplacements, l'hébergement et la nourriture

ont été très satisfaisants. L'encadrement était assuré par des membres de la commission sportive et de la commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers.

Je tiens à féliciter tous les participants pour leurs résultats sportifs et remercier l'ensemble du groupe pour sa bonne ambiance sportive et sa bonne tenue en général.

LES RÉSULTATS

Cadettes/201 concurrentes

- 3^e GLÉNAT Lydie (Vinay)
- 24^e HOUBRE Karem (Vizille)
- 54^e BIGOT Typhaine (Meylan)
- 59^e THOVISTE Audrey (Vinay)
- 78^e GAUTHIER Camille (St-Savin)

Par équipes 5/44

Juniors F/149 concurrentes

- 30^e TABARDEL Audey (St-Savin)
- 36^e CANOU-ANDRÉ Laurence (Gières)
- 56^e FONTANINI Claire (Moirans)
- 92^e FRANCKX Marie (St-Marcellin)
- 122^e BOLLARD Magali (Moirans)

Par équipes 8/30

Seniors F/183 concurrentes

- 54^e BRUNET-MANQUAT Magali (Les Adrets)
- 63^e GULINO Sophie (DD SIS)
- 103^e MARCKOWIAK Dinelle (Villars de Lans)

Par équipes 16/37

Cadets/311 concurrents

- 53^e GUGLIELMI Mickaël (Eybens)
- 117^e ANDRIEUX Nicolas (Vienne)
- 149^e BLANC Alexandre (Valbonnais)
- 231^e ARMAND Lionel (Eybens)
- 238^e BEUSSON Christophe (Roussillon)

Par équipes 33/67

Juniors /309 concurrents

- 18^e GAUDE Philippe (St-Égrève)
- 29^e ARGUILLET Sébastien (Claix)
- 41^e GIRAYD Mathieu (St-Égrève)
- 73^e PASTRELLO Mickaël (St-Jean de Bournay)
- 81^e SALAGNON Lionel (Fitilieu)

Par équipes 3/68

Seniors /329 concurrents

- 56^e GALLIFET David (Bizonne)
- 125^e JULLIEN James (St-Ismier)
- 188^e MICOLET Lionel (Vienne)
- 196^e CHOVIN Lionel (Vienne)

Par équipes 34/71

Vétérans 1/328 concurrents

- 35^e VEYRET Bruno (Fitilieu)
- 37^e RUFFET Philippe (Échirolles)
- 48^e HUMBERT Thierry (Fitilieu)
- 231^e GLÉNAT Serge (Seyssinet)
- 318^e CHARMEIL Yvon (Moirans)

Par équipes 6/70

Vétérans 2/300 concurrents

- 27^e RABATEL Fernand (Gillonnay)
- 30^e PAJIC Jozo (Chamagnieu)
- 46^e BLANC André (St-Georges d'Espéranche)
- 111^e VALLON Michel (St-Agnès)
- 144^e LAMBERT Yves (Renage)

Par équipes 6/48



Mlle GLÉNAT Lydie



Cross de sélection départemental le 17 février 2001 à Villard-Bonnot

Très belle manifestation qui regroupait environ 800 participants. C'est sur un parcours très roulant et sans difficulté particulière et par un temps relativement frais que se sont affrontés les sportifs des différentes catégories.

Épaulés par le centre de Villard-Bonnot, la commission départementale des sports et le bureau des sports de l'État-Major, avaient mis en place toutes les structures nécessaires et la gestion informatique

indispensable au bon déroulement de cette manifestation sportive.

Aussi, je tiens à remercier le Lt COQUET et son équipe Messieurs J.-L. SCABELLO, Th. AUBIN, D. GRANDONI ainsi que tous les sapeurs-pompiers de Villard-Bonnot qui ont bien voulu donner un peu de temps pour la réussite de ce cross.

Bravo à tous les sportifs pour leur participation et leurs bons résultats de qualification.

LES RÉSULTATS

Poussins

Par équipes

- 1^{er} Montalieu-Vercieu
- 2^e St-Savin
- 3^e Fontaine

Individuels

- 1^{er} DUBOIS Romain (Montalieu-Vercieu)
- 2^e WALSER Damien (St-Savin)
- 3^e FINAND Julien (Roussillon)

Poussines

- 1^{re} COLLET Natacha (Pont-de-Claix)
- 2^e GERLAND Christelle (Chasse/Rhône)
- 3^e BÉAL Flavie (St-Savin)

Benjamins

Par équipes

- 1^{er} St-Savin
- 2^e Domène
- 3^e Roussillon

Individuels

- 1^{er} PÉRONNE Clément (Chasse/Rhône)
- 2^e DIENG Sammy (Domène)
- 3^e GAUTHIER Baptiste (St-Savin)

Benjamines

- 1^{re} GARRIDO Sophie (Vienne)
- 2^e VACCA Stéphanie (Eybens)
- 3^e DAVID Pauline (Roussillon)

Minimes H

Par équipes

- 1^{er} Vienne
- 2^e Eybens
- 3^e La Mure

Individuels

- 1^{er} FORT Jean-Baptiste (Vienne)
- 2^e LORENZO Thomas (Domène)
- 3^e BERTHELOT Julien (St-Savin)

Minimes F

Par équipes

- 1^{er} La Mure
- 2^e Gières

Individuels

- 1^{re} ROBERT Sarah (Domène)
- 2^e BLANC Anaïs (La Mure)
- 3^e RABIAN Pascaline (Meylan)

Cadets

Par équipes

- 1^{er} Eybens
- 2^e Vienne
- 3^e Crolles

Individuels

- 1^{er} ARMAND Lionel (Eybens)
- 2^e BLANC Alexandre (Valbonnais)
- 3^e GUGLIELMI Mickaël (Eybens)

Cadettes

Par équipes

- 1^{er} Vinay
- 2^e Tullins-fures

Individuels

- 1^{re} GLÉNAT Lydie (Vinay)
- 2^e HOUBRE Karen (Vizille)
- 3^e THOVISTE Audrey (Vinay)

Juniors H

Par équipes

- 1^{er} Fontaine

Individuels

- 1^{er} GAUDE Philippe (St-Égrève)
- 2^e GIRAUD Mathieu (St-Égrève)
- 3^e ARGULLET Sébastien (Claix)

Juniors F

- 1^{re} FONTANINI Claire (Moirans)
- 2^e CANOU-ANDRÉ Laurence (Gières)
- 3^e TABARDEL Audrey (St-Savin)

Seniors H

Par équipes

- 1^{er} Seyssinet
- 2^e Vienne
- 3^e St-Jean de Bournay

Individuels

- 1^{er} GALLIFET David (Bizonnes)
- 2^e SAAD Michel (Seyssinet)
- 3^e JULLIEN James (St-Ismier)

Seniors F

Par équipes

- 1^{er} Inter Centre Bièvre

Individuels

- 1^{re} LIÉNARD Ludivine (St-Ismier)
- 2^e GULLINO Sophie (État-Major du SDIS)
- 3^e BRUNET-MANQUAT Magali (Les Adrets)

Vétérans H1

Par équipes

- 1^{er} État Major du SDIS

Individuels

- 1^{er} RUFFET Philippe (Échirolles)
- 2^e KALI Maurille (Villard de Lans)
- 3^e VEYRET Bruno (Fitilieu)

Vétérans H2

- 1^{er} RABATEL Fernand (Gillonnay)
- 2^e BLANC André (St-Georges d'Espéranche)
- 3^e VALON Michel (Ste-Agnès)

Classement général masculin jeunes sapeurs-pompiers (poussins, benjamins, minimes H et cadets)

- St-Savin 188
- Montalieu-Vercieu 261
- Fontaine 375



Départ de la course vétérans 1



Les membres de la commission sportive

VTT le 19 mai 2001 à La Tour du Pin

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le championnat départemental VTT des sapeurs-pompiers de l'Isère.

110 concurrents toutes catégories ont pris le départ et découvert un parcours qui les a surpris par sa variété, avec ses sous-bois et ses chemins vallonnés.

Les sapeurs-pompiers de La Tour-du-Pin, Dolomieu, le Val du Ver (Saint-Chef-Vignieu), les amis de Max et les membres de la commission des sports de l'Union départementale emmenée par le lieutenant Jack NAVILLE, avaient tout mis en œuvre pour que cette manifestation soit une réussite.

Le remise des récompenses s'est effectuée sur le parking du centre nautique en présence du maire et conseiller général du canton, Maurice DURAND,

d'Alain MOYNE BRESSAND, député de l'Isère, de Claude MARISCAL, vice-président de la Communauté de Communes et maire de Saint-Jean de Soudain, et de messieurs les maires de La Chapelle de la Tour, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, madame le maire de Rochefortain, des élus de plusieurs communes, du président et du trésorier de l'Union départementale le capitaine J. PERRIN et le lieutenant Guy COTTAZ. Les colonels ÉNARD et KAISER étaient excusés, retenus par leurs obligations, ainsi que Raymond LANDES, président de la Communauté de Communes.

La remise des récompenses était suivie par un vin d'honneur offert par l'Amicale du centre.

LES RÉSULTATS

Cadettes

1^{re} BRANTES Céline (Roussillon)

Juniors F

1^{re} ARVET-TOUVET Déborah (Chirens)

Seniors F

1^{re} PELOPOL Sandrine (St-Didier de la Tour)

2^e THIVOZ Stéphanie (St-Siméon de Bressieux)

Cadets

Par équipes

1^{er} Roussillon

Individuel

1^{er} ANDRÉANI Anthony (Roussillon)

2^e GOMEZ Anthony (Roussillon)

3^e BUNY Florian (Roussillon)

Juniors H

1^{er} FLANDIN Gaylord (Chirens)

2^e GINIER-GILLET Anthony (La Verpillère)

Seniors G

Par équipe

1^{er} St-Quentin/Isère

2^e St-Geoire en Valdaine

3^e Le Versoud

Individuel

1^{er} COLLOMB Ludovic (Fontaine)

2^e PIELET Lionel (Vienne)

3^e MARTIN Dorian (Roybon)

4^e SANDOS-COHIN Franck (St-Quentin/Isère)

5^e JOURDAN Philippe (St-Geoire en Valdaine)

6^e QUENIN Florent (Vienne)

7^e TURE J.-Baptiste (Vizille)

8^e STIVAL Nicolas (La Tour du Pin)

9^e BOUTERIN Louis (La Murette)

10^e JORON Nicolas (La Murette)

11^e DAVID Christophe (Le Versoud)

12^e DUMANCHIN Frédéric (Vizille)

13^e BERTÉA Stéphane (St-Quentin/Isère)

14^e VERGER Jean-Marc (St-André le Gaz)

15^e ROCHEGUDE Olivier (Bourg-d'Oisans)

16^e LIMON Éric (Charavines)

17^e PUCHOI Guy (Le Cheylas)

18^e CHAMPON Nicolas (Bourgoin)

19^e CHABOUD J-Michel (St-Geoirs en Valdaine)

20^e HARTMANN Julien (Pontcharra)

21^e TARVADEL David (St-Savin)

22^e PACCALIN Christophe (St-Ét. de St-Geoirs)

23^e OGIER Jean-Marc (Chirence)

24^e COUTURIER Benjamin (St-Savin)

25^e PAVIOT Didier (St-André le Gaz)

26^e FENAZ Stéphane (St-Didier de la Tour)

27^e BEYDON Christophe (St-André le Gaz)

28^e BAUMIER Philippe (St-Savin)

29^e BELMAIN Thierry (Charavines)

30^e ROUDET Olivier (Châfour)

31^e GROS BONNIVARD Gilles (St-G. en Valdaine)

32^e CHARRETON Stéphane (St-G. en Valdaine)

33^e MILLIAT Franck (Charavines)

34^e FOUILLET Sébastien (St-Quentin/Isère)

35^e DURAND Fabien (St-Savin)

36^e VIDOT Bertrand (SDIS38)

37^e MARÉCHAL Vincent (Le Versoud)

38^e BUSI Stéphane (Villard-Bonnot)

39^e BERTHIER Stéphane (Le Versoud)

40^e MORENO Lucien (Pontcharra)

41^e MANGIONE Lucien (St-Ismier)

42^e BRUN-BARONNAT Yannick (St-Ét. de St-G.)

43^e PÉGOUD Olivier (Charavines)

Vétérans H

Par équipe

1^{er} St-Quentin/Isère

2^e St-Ismier

3^e Fontaine

Individuel

1^{er} JULLIEN James (St-Ismier)

2^e CARLASSARE Michel (Seyssinet)

3^e LARGERON Gérard (St-Quentin/Isère)

4^e VEYRET Bruno (Fitialieu)

5^e ANDRÉANI Éric (Roussillon)

6^e TERRAS Fernand (Fontaine)

7^e TOURNIER-TROUILLET P. (Beaucroissant)

8^e MOMBLED Christian (Pontcharra)

9^e DAVID Gilles (St-Quentin/Isère)

10^e HUMBERT Thierry (Fitialieu)

11^e MOLLIER-SABET Guy (Les Échelles)

12^e FLANDIN Gérard (Chirens)

13^e SALINGUE Patrick (St-Quentin/Isère)

14^e MOTTUEL-BAIN René (St-Ét. de St-G.)

15^e OGNIBE François (St-Ismier)

16^e RUMUS Alain (St-Ismier)

17^e TERRIER Éric (La Murette)

18^e MOREL Jean-Claude (La Murette)

19^e MONTOYA José (Villard-Bonnot)

20^e RONDELLI Gilles (Fontaine)

21^e VINAULT Éric (La Murette)

22^e LAPAGLIA Attilio (Fontaine)

Masters H

1^{er} CHAROUD Pierre (Chabons)

2^e PERRIN Marcel (La Murette)

3^e LEDY Jean-Marie (Le Touvet)

Super-masters H

1^{er} SURY André (Roussillon)

2^e SPERONE Claude (UDSP38)

Ski : le 6^e challenge Jean-Louis Mauries

Le 6^e challenge Jean-Louis MAURIES qui devait avoir lieu à Lans-en-Vercors le 4 mars 2001 a été in extremis reporté aux 2 Alpes le 22 avril, à cause du manque de neige dont ont souffert cette année les stations de faible altitude.

Malgré la date éloignée de celle habituellement fixée pour cette épreuve maintenant traditionnelle, les organisateurs (l'amicale de la direction départementale efficacement assistée par celle du C.S. des 2 Alpes) ont souhaité maintenir à tout prix cette rencontre afin de ne pas prendre le risque d'un certain flottement souvent générateur de démotivation lorsqu'une rupture dans le calendrier des manifestations s'impose...

Et ils ont eu raison car, bien que les conditions apparaissaient peu favorables quelques semaines avant (le glacier était tout de même une garantie sérieuse), c'est sur les crêtes, dans une neige poudreuse inespérée et sous un soleil radieux que s'est déroulée la compétition.

Si cette dernière n'a certes pas rassemblé la foule habituelle des fidèles, ce challenge n'en a pas moins été un succès, la qualité des participants (80 environ) et l'ambiance étant au rendez-vous !

Il faut d'ailleurs rappeler que c'est le caractère convivial qui préside avant tout dans cette manifestation sportive qui se propose de rassembler annuellement tous les centres d'intervention de l'Isère pour en découdre amicalement, en l'honneur et en la mémoire de notre camarade de la Direction, trop tôt disparu.

Gageons que l'an prochain les conditions météo seront plus favorables à la réalisation de la 7^e édition du challenge et félicitons encore nos collègues de Corrençon-en-Vercors qui ont emporté la victoire par équipe.

Merci au lieutenant Pierre CAMPAYO ainsi qu'à toute son équipe pour avoir relevé de belle manière le défi qui lui était lancé.

Jean-Charles PACCALET
Vice-président amicale DDSIS 38

LES RÉSULTATS

Par équipes :

- 1^{re} Corrençon-en-Vercors (Julien EYMARD, Alexandre BERTRAND et Fabrice ARNAUD)
- 2^e Seyssinet-Pariset (Yannick EYMARD, Michel CARRARA et Denis HEINRICH)
- 3^e État-Major 1 (Jean-Louis COMIZZOLI, Vincent BARRAL et Jean-Claude BOURGEOIS)

Par catégorie

Dames 1

- 1^{re} Aurélie DANIELÈ (Frogès)
- 2^e Isabelle JAY (Pont-de-Claix)

Dames 2

- 1^{re} Nadège GROLLIER (Corrençon-en-Vercors)
- 2^e Sandrine BIANZANI (St-Siméon-de-Bressieux)
- 3^e Anne-Marie FOSKOLOS (Seyssinet-Pariset)

Seniors

- 1^{er} Julien EYMARD (Corrençon-en-Vercors)
- 2^e Yannick EYMARD (Seyssinet-Pariset)
- 3^e Alexandre BERTRAND (Corrençon-en-Vercors)

Masculin 1A

- 1^{er} Michel CARRARA (Seyssinet-Pariset)
- 2^e Vincent BARRAL (État-Major)
- 3^e Thierry ROMIER (St-Quentin-Fallavier)

Masculin 1B

- 1^{er} Jean-Louis COMIZZOLI (État-Major)
- 2^e Bertrand SOVIGNET (St-Hilaire-du-Touvet)
- 3^e Didier ALLEGRE (Seyssinet-Pariset)

Masculin 2

- 1^{er} Daniel JULLIEN (Seyssinet-Pariset)
- 2^e Jean-Claude BOURGEOIS (État-Major)
- 3^e Michel ORISO (Izeron)



Sections de jeunes sapeurs-pompiers de l'Isère

Avec 783 jeunes sapeurs-pompiers recensés et répartis dans 35 sections, l'Isère, de par son effectif, se place en tête de la région Rhône-Alpes qui en totalise 2 688.

Cela représente 11,68% du nombre national qui est de 23 020 jeunes sapeurs-pompiers dont 3 771 filles et 19 246 garçons.

Ces effectifs ont plus que doublé sachant qu'en 1988 il y avait 10 852 jeunes sapeurs-pompiers en France.

Les membres de la commission technique se sont réunis le 12 octobre 2000 à Voiron.

La réunion départementale d'automne s'est déroulée le 30 septembre 2000 au centre d'incendie et de secours de Crolles, clôturée par un sympathique buffet. Le lieutenant Max DEHOUCHE, chef de centre, a ouvert notre assemblée générale par des mots d'accueil chaleureux à l'égard des membres présents. Le caporal-chef Gérard FRANCESCHINI et toute son

équipe ont été remerciés pour l'organisation de cette soirée.

La réunion régionale de printemps a eu lieu le 31 mars 2001 à Voiron qui est chargé d'organiser le 30 juin 2001 le concours régional. Ce dernier se déroulera au C.R.E.P.S. de Voiron avec au programme les épreuves du concours de manœuvres le matin et le challenge Dentinger l'après-midi. Entre 300 et 350 jeunes sapeurs-pompiers sont attendus.

Le samedi 7 avril 2001, les responsables de Saint-Georges d'Espéranche ont décidé de reconduire **la journée d'information sur le sport** instauré par Guy LIPSON, à l'attention des moniteurs. Cette année peu d'inscrits et pour comble de malchance, un groupe de Fontaine n'a pas pu arriver à destination, victime d'un accident de la route, heureusement sans gravité au niveau corporel. Plus de peur que de mal avec en prime un véhicule hors d'usage.

Le caporal Manuel COULET, le caporal-chef André BLANC, le caporal Didier GARCIA, du centre d'incendie et de secours de Saint-Georges d'Espéranche ont assuré la formation au cours de cette journée, qui a permis de sanctionner l'attribution d'un diplôme pour : BERNADINIS Séverine (Vizille), DAL-PAI Frédéric (Vizille), SERRATRICE Annick (Crolles), GINET Bernard (Montalieu-Vercieu), CURTIL Bernard (Le Péage de Roussillon), FAYE François (Saint-Étienne de Crossey), SATRE-BUISSON Guillaume (Saint-Étienne de Crossey), GENTAZ-COTTION Nathalie (Tullins).

Le brevet de cadet nouvelle formule tant attendu, s'est déroulé le 19 mai dernier à Saint-Étienne de Saint-Geoirs.

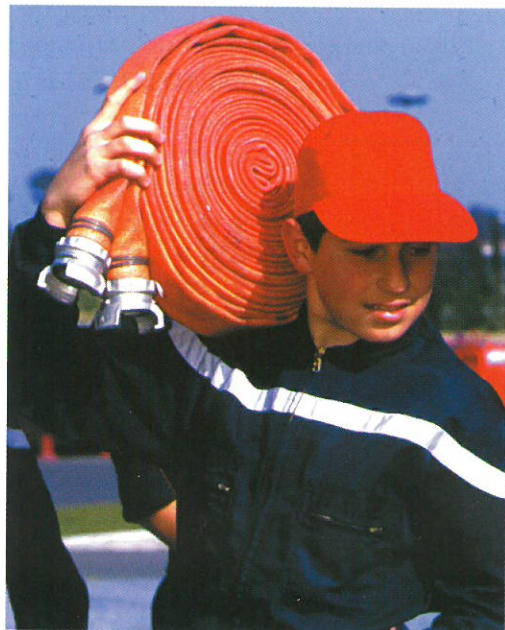
Dans son ensemble, ce fut une réussite car le lieutenant Gilles GELAS, chef de centre, le lieutenant Claude ROUDET et l'ensemble du personnel avaient soigné l'organisation. Ils méritent d'être félicités, tout comme les volontaires à la fonction de membres du jury, qui ont permis un déroulement sans faille de cette journée. Le faible effectif des candidats a justifié la décision de ne prévoir qu'une seule journée. Le site, la qualité des installations et le beau temps ont nettement contribué au succès de cette manifestation.

Ce fut un sans faute puisque les 39 jeunes sapeurs-pompiers ont été reçus au brevet après avoir satisfait aux nombreuses épreuves.

Pour commencer, ils avaient à réaliser, à la piscine de Voiron, un 50 mètres brasse ou nage libre, suivi sur le site des épreuves écrites. L'enchaînement s'est poursuivi par les épreuves physiques du 100 mètres, lancer du poids, saut en hauteur, grimper de corde et 800 mètres.

Après un repas bien mérité servi dans les locaux du centre d'incendie et de secours, reprise des activités par des ateliers de manœuvre tels que l'incendie, le lot de sauvetage et les interventions diverses, suivis du parcours sportif.

À la remise des résultats, on pouvait noter la présence du capitaine VIDOTE, représentant le lieutenant-colonel Hervé ÉNARD, directeur départemental des services d'incendie et de secours, empêché, du député Georges COLOMBIER, de monsieur VETTE, maire de Saint-Étienne de Saint-Geoirs et conseiller général, du capitaine Jacques PERRIN, président de l'Union départementale, du





lieutenant Fernand TERRAS, du service formation du Service départemental d'incendie et de secours, les chefs de centres du secteur de Saint-Étienne de Saint-Geoirs.

Ont donc subi avec succès les jeunes sapeurs-pompiers suivants : HERBE Sébastien (Le Pont-de-Claix), BEUSSON Christophe (Le Péage de Roussillon), BLAIN Lionel (Meylan), JALIFIER Bastien (Moirans), GONTRAN Alexandre (Moirans), BARDON Didier (Saint-Étienne de Saint-Geoirs), PRIEUR Nicolas (Domène), AUBRY Cyril (La Mure), COATTRENAC Cédric (Saint-Étienne de Crossey), THOMAS Florian (Montalieu-Vercieu), PERRET Jonathan (Moirans), MAGALHES Antony (Saint-Étienne de Saint-Geoirs), DELONG Florentin (Voiron), ROI Virginie (Saint-Égrève), GAUTHIER Camille (Saint-Savin), ARMAND Lionel (Eybens), GANAVAT Nicolas (Moirans), GROLLIER Jullien (Saint-Étienne de Saint-Geoirs), EXBRAYAT Grégory (Chasse-sur-Rhône), FERRAUD Nathalie (Vinay), DOUSOT Cédric (La Mure), GENTIER Fabien (Le Pont-de-Claix), GIRAUD Yohann (Le Pont-de-Claix), ALISTO Mathieu (Domène), TOZLANIAN Damien (Saint-Étienne de Saint-Geoirs), POSCO Maximilien (Montalieu-Vercieu), BOUZON Quentin (Saint-Étienne de Crossey), GALVIN Pierre (La Mure), FONTANINI Claire (Moirans), AUGIER Christophe (Eybens), SOUILLOT (Montalieu-Vercieu), VIGOURET Florian (Saint-Savin), LARCHER Jonathan (Montalieu-Vercieu),

SOLER (Saint-Égrève), THOVISTE Audrey (Vinay), MARTIN Romain (Montalieu-Vercieu), VANTHOURNOUT Damien (Voiron), CHAZOT Rémy (Le Péage de Roussillon), TOURBIER Sébastien (La Mure).

Le mercredi 21 mars 2001, une délégation de jeunes sapeurs-pompiers, en tenue de survêtement, a tenu à s'associer à la douleur des parents de Jennifer MIGUEL, jeune sapeur-pompier à la section de Tullins, décédée à l'âge de 16 ans.

Dans les semaines à venir, trois grandes manifestations sont programmées, à savoir :

- Le rassemblement départemental à Vinay, le dimanche 10 juin 2001.
- Le congrès départemental à Pont-de-Claix, le dimanche 24 juin 2001.
- Le concours régional à Voiron, le samedi 30 juin 2001.

À noter l'excellent comportement des jeunes sapeurs-pompiers lors de la **sélection départementale PSSP** et athlétisme le 12 mai à Pontcharra.

Prochainement, tous les jeunes sapeurs-pompiers recevront **l'écusson départemental** selon modèle choisi par la commission technique.



MOULINAGES SCHWARZENBACH

27 bis, boulevard Gambetta - BP 60
38352 LA TOUR DU PIN CEDEX
Tél. 04 74 97 01 65 - Fax 04 74 97 62 11



FRANCE CHAUFFAGE

FERRARI CHAUFFAGE SANITAIRE S.A.

Lieu-dit Barathon
38780 SEPTÈME
Tél. 04 74 58 29 62

Médailles : encouragement et dévouement “par le bénévole”

La société d'encouragement au dévouement fut créée en 1910. Ses idéaux de l'époque n'ont pas changé :

- exalter les nobles sentiments de justice d'entraide et de solidarité ;
- encourager le dévouement et l'altruisme ;
- promouvoir un large mouvement de progression morale, de compréhension, d'union et de concorde entre tous les humains.

Cette association est en France locale ou départementale (idem en Belgique, en Autriche, au Luxembourg, en Italie, en Allemagne, au Canada, aux Etats-Unis ainsi qu'en République Dominicaine).

- Médaille “Pélican de Bronze”.
- Médaille “Pélican d'Argent”.
- Médaille “Pélican de Vermeille”.
- Médaille “Pélican d'Or”.
- Médaille “Pélican d'Honneur”.

Depuis le 1^{er} septembre 2000, un partenariat entre l'UDSP 38 et l'association a été conclu. Celui-ci permet de présenter 10 personnes sapeur-pompier (ou personnes travaillant pour les sapeurs-pompiers), 5 pour les propositions du mois de juillet et 5 pour les propositions du mois de décembre.

Les dossiers sont à retirer et à rendre au secrétariat de l'UDSP 38.

La commission, constituée des membres du CE de l'UDSP 38, étudie et envoie les dossiers des personnes retenues.

L'UDSP 38 prend en charge le coût des médailles et la réception lors de la remise des médailles qui ne se fera qu'une fois par an.

Pensez à proposer les personnes méritantes de votre entourage qui ont les conditions et qui pourraient bénéficier de cette distinction.

L'Union Européenne et Internationale est administrée par un conseil de 33 membres.

Les associations fédérées sont autonomes.

Le Fédération attribue des distinctions aux personnes ayant accompli des actes de courage ou ayant fait preuve d'un dévouement exemplaire envers leurs semblables.

Les distinctions attribuées par la Fédération représentent plus qu'une récompense. Elles sont le moyen d'exalter le grand idéal du dévouement qui est la raison même de l'existence des associations administrées par des bénévoles.

Les récipiendaires sont choisis comme symbole des différents aspects de l'altruisme : courage spontané, dévouement souvent caché, acceptation de responsabilités bénévoles au service des autres.

Depuis le 1^{er} janvier 1991, en accord avec la grande chancellerie de la Légion d'honneur et dans le respect de son code, les distinctions comportent les grades suivants :

Le vendredi 1^{er} juin 2001, au siège de l'UDSP 38, a eu lieu la première cérémonie des “Pélicans de Bronze”.

M. Bernard GENTIL, président, ainsi que les membres du bureau ont remis leur médaille aux huit récipiendaires présents :

- M. PERRIN Jaques
- M. RUIZ Jean-Pierre.
- M. DODDI Michel
- M^{me} GAILLARD Marie-Jo
- M. LERAT Claude
- M. CHAREYRON Gérard
- M. MOLLION Gilbert
- M. CALEGARI Paul

Étaient absents : M. MEJEAN Frédéric, M. RONDELLI Gilles.

Une petite réception amicale a terminé cette soirée.

La rédaction

SORTIE DE BOÎTE

Cinq heures du matin. Nous partons en renfort pour un accident de la circulation. J'ai le pressentiment que les images que je vais découvrir seront dramatiques.

Au loin scintille un ballet de gyrophares bleus. Nous nous présentons au véhicule PC et nous sommes directement engagés sur l'intervention.

Il n'y a qu'un seul véhicule en cause, mais dans quel état !

Une équipe de sapeurs-pompiers pratique le massage cardiaque sur une personne éjectée à plusieurs mètres d'une Golf.

À son bord se trouvent encore trois autres personnes. Des jeunes. Tout espoir semble écarté pour la passagère avant. Quelqu'un la recouvre même d'un drap...

Nous concentrons nos efforts sur les passagers arrières. Ils sont bloqués dans le véhicule. Une jeune fille ne semble pas être trop grièvement blessée. En revanche, son compagnon littéralement emprisonné dans un amas de métal, hurle de douleur. Il est perfusé et placé sous oxygène.

Le bruit de la machine qui rogne, découpe la ferraille rajoute à l'angoisse. Le toit de la voiture est déposé. Un plan dur est engagé pour extraire la jeune fille. L'un de nous lui tient la main, tente de la reconforter.

Avec d'infimes précautions, elle est installée sur un matelas coquille et dirigée vers notre ambulance. Un médecin du SAMU l'examine plus attentivement et ordonne son départ pour les urgences de l'hôpital. Elle veut connaître l'état de ses amis. Je fais comme le praticien, je me contente de lui dire que c'est très grave.

Pendant qu'on lui prodigue des soins, elle me demande pourquoi on a recouvert son amie d'un drap... Involontairement j'emploie l'imparfait. Elle comprend.

Avant, c'était la vie, l'insouciance.

Le présent, c'est l'accident, cette effroyable collision avec un pilier de béton. Pour elle de quoi sera fait le futur ?

Elle me parle de l'accident : *"On rentrait de boîte, je m'étais assoupie. J'ai senti que la voiture zigzagait, j'ai cru qu'A... le conducteur, le faisait exprès et puis j'ai entendu un grand bruit..."*

Après un long silence, elle reprend en me faisant un terrible aveu : *"On savait qu'il buvait, mais jusqu'à maintenant il avait toujours ramené la voiture..."*

Michel REILLE,

sapeur-pompier au centre de secours de Grenoble



**AVERY
DENNISON**

Fasson Roll Europe

38560 Champs-sur-Drac

Matériaux Auto-Adhésifs pour
Arts Graphiques

Tél. 04 76 33 76 33



l'eau

Régie des Eaux de Grenoble

6, rue Colonel Dumont - BP 138

38003 Grenoble Cedex 1

Tél. 04 76 86 20 98

Fax 04 76 86 18 46

L'euro c'est pour bientôt, il va falloir s'y faire !

L'EURO, ENTRE DANS L'HISTOIRE, NOTRE HISTOIRE, ET LE 1^{ER} JANVIER PROCHAIN CE SERA FAIT, LES FRANCS DISPARAÎTRONT, LES NOUVEAUX BILLETS ET LES NOUVELLES PIÈCES AURONT REMPLACÉ NOTRE BONNE VIEILLE MONNAIE.

Nous ne serons d'ailleurs pas les seuls Européens à agir de la sorte, puisque 11 autres pays feront la même chose et le même jour.



Finis le casse tête en voyage à l'étranger, nous serons tous citoyens européens, la comparaison des prix sera grandement facilitée, il en sera fini des arnaques jadis connues avec des agents de change pas toujours

scrupuleux, quand ce n'était pas les commerçants eux mêmes, la France n'étant pas exempte de reproches à cet égard.

Il faudra cependant tenir compte des taux de TVA qui ne sont pas encore uniformes pour effectuer de vraies comparaisons.

Ce seront donc la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, l'Autriche, la Finlande, le Portugal, les Pays-Bas, et enfin la Grèce qui feront le grand saut avec nous.

Feront leur entrée à une date qui n'est pas encore déterminée, l'Angleterre, la Suède, et le Danemark.

La phase monétaire sera bien évidemment essentielle dans la construction définitive de l'Europe, dont le nom il faut le rappeler est celui d'une princesse phénicienne, séduite et enlevée par Zeus le premier des dieux de l'Olympe.

Une déesse ne lui avait-elle pas dit que son nom deviendrait immortel ?

Il apparaît bien que la prédiction de l'oracle de la mythologie grecque se soit réalisée !

L'idée de l'Union Européenne avait déjà été formulée par Victor Hugo au congrès de la Paix en 1849, mais celle que nous vivons date de l'appel solennel lancé le 9 mai 1950 par Robert Schuman, alors ministre des affaires étrangères de la France.

Il s'ensuivra en 1951, la création de la Communau-

té Européenne du Charbon et de l'Acier, en 1957 le traité de Rome instituant la Communauté Économique Européenne qui comprenait les 6 pays fondateurs, l'entrée progressive des 9 autres pays portant à ce jour leur nombre à 15.

1992 représente une date historique, puisque c'est la naissance de l'Union Européenne, avec la signature du fameux traité de Maastricht, ratifié par référendum par tous les états adhérents.

Il y a lieu de savoir que 10 pays d'Europe Centrale et Orientale frappent à la porte et sollicitent leur adhésion. Qu'en sera-t-il, nous devrions être fixés dans un proche avenir.

Mais dans l'immédiat, nous serons 372 millions d'habitants, c'est-à-dire autant qu'en Amérique du Nord, et presque autant qu'en Amérique du Sud.

Les langues parlées dans les 15 pays de l'Union ont, pour la plupart, une origine indo-européenne commune.

Cette origine apparaît dans certains mots :

La nuit, par exemple, se dit night en anglais, nacht en allemand, natti en suédois, naktos en grec, notte en italien, noche en espagnol, et naite en portugais.

"L'Hymne à la Joie" de Beethoven est devenu l'hymne européen en 1985, et il est joué lors des cérémonies officielles

et notamment au cours de la journée de l'Europe fixée au 9 mai pour commémorer la date anniversaire de la déclaration de Robert Schuman.

Vous l'aurez compris le mot Euro fait évidemment référence à la racine étymologique du mot Europe. Il est facilement prononçable dans toutes les langues, dépourvu de toute connotation historique, et n'est lié à aucun pays en particulier, comme cela aurait pu être le cas si on avait maintenu le terme "Écu", à forte connotation historique française et qui avait été précédemment retenu.

Pour ce qui concerne la France, le taux a été fixé le 31 décembre 1998 à 6,55957 F pour un euro, Ce taux a été défini une fois pour toutes, il en a été de même pour les 10 autres pays de la zone euro préservant ainsi toute fluctuation entre les monnaies, confirmant bien aussi qu'il s'agit d'une monnaie unique.





Malgré les 5 chiffres après la virgule du taux de change, les prix affichés, le seront seulement avec 2 chiffres, qui sera le résultat d'une règle de conversion extrêmement précise

et rigoureuse, car vous l'aurez compris les centimes auront une importance, qu'on ne leur connaissait plus.

Lorsqu'on divisera un prix en francs par 6,55957 pour connaître sa valeur en euro, si le troisième chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondira au cent ou centime inférieur.

(exemple : 16,53422 donnera 16,53 euros)

Si le résultat était 16,53522, on arrondirait au centime supérieur, et on écrirait 16,54 euros.

Contrairement aux autres pays où le mot euro sera invariable, il ne faudra pas oublier de mettre un S à euro lorsqu'il y en aura plusieurs, et ceci en France seulement, car on suivra la même règle de grammaire que pour le franc.

Le centième d'euro s'appellera "cent", et au pluriel "cents".

On pourra également reprendre le mot centime en y adjoignant, au moins au début, le terme euro ; un euro centime, des euros centimes.

Il faudra se familiariser avec les 8 nouvelles pièces, et les 7 nouveaux billets qui remplaceront nos bons vieux francs que nous utilisons depuis près de 300 ans, en se souvenant que les nouveaux francs remontent au 1^{er} janvier 1960.

Une pièce de 1 cent vaudra 0,07 F, une pièce de 2 cents vaudra 0,13 F, une pièce de 5 cents vaudra 0,33 F, une pièce de 10 cents vaudra 0,66 F, une pièce de 20 cents vaudra 1,31 F, une pièce de 50 cents vaudra 3,28 F, une pièce de 1 euro vaudra 6,56 F, enfin une pièce de 2 euros vaudra 13,12 F.

Le billet de 5 euros vaudra 32,80 F, le billet de 10 euros vaudra 65,60 F, le billet de 20 euros vaudra 131,19 F, le billet de 50 euros vaudra 327,98 F, le billet de 100 euros vaudra 655,96 F, le billet de 200 euros vaudra 1311,91 F, et enfin le billet de 500 euros vaudra quant à lui la coquette somme de 3 279,79 F.

Il vaudra mieux éviter de perdre certains d'entre eux !

CONCRÈTEMENT : dès le 1^{er} janvier 2002 vous pourrez effectuer vos achats en euros, cependant vos francs seront utilisables jusqu'au 17 février 2002 à minuit, heure à laquelle le franc perdra définitivement son cours légal.

Rassurez-vous, s'il vous en reste, vous pourrez continuer à échanger vos francs en euros dans les banques jusqu'au 30 juin 2002.

Ultime recours, la Banque de France vous reprendra vos pièces jusqu'au 17 février 2005 et vos billets jusqu'en 2012.

Sachez aussi que vos chèques rédigés en francs ne seront plus acceptés comme moyen de paiement après le 31 décembre 2001.

Attention, dès l'automne 2001, le renouvellement de votre chéquier ne se fera plus qu'en présentation euro.

Votre carte bancaire, quelle qu'elle soit restera la même, vous conserverez le même code secret et vous pourrez l'utiliser pour effectuer vos règlements uniquement en euros à compter du 1^{er} janvier 2002 en France comme dans tous les pays de la zone euro, à condition bien sûr que le commerçant auquel vous vous adressez, soit équipé du terminal de paiement, ce qui devrait être le cas le plus souvent.

Sachez aussi, que toutes vos opérations financières s'effectueront comme par le passé et sans que vous ayez à vous en préoccuper, ce problème étant traité par les organismes bancaires, votre compte n'apparaissant plus qu'en euros dès le 1^{er} janvier 2002.

Un bon conseil, soyez vigilants, votre adaptation nécessitera toute votre attention, méfiez-vous aussi des malveillants qui pourraient vous présenter de fausses pièces ou de faux billets surtout au début de l'opération, ou encore vous proposer des échanges douteux.

Sachez enfin, qu'à ce jour, aucun euro n'est en circulation, ne vous laissez donc pas abuser, seuls les établissements bancaires étant habilités à vous délivrer de nouvelles coupures, ou de nouvelles pièces.



La Rédaction

Veyrins-Thuellin : le feu à l'usine de tissage

Le 1^{er} février 2001, un incendie d'origine accidentelle a sérieusement endommagé l'usine des "Ourdissages veyrinois". Les vingt salariés sont au chômage technique.

Dans quelles conditions le feu s'est-il déclaré, vers 7 h 15, dans le local de stockage des Ourdissages veyrinois ? C'est la question à laquelle devra répondre l'enquête confiée aux gendarmes des Avenières.

S'il semble, selon les premières constatations, que le sinistre soit d'origine accidentelle, il a néanmoins très sérieusement endommagé cette entreprise rachetée à la famille Cottaz, depuis quelques mois, par Jean-Paul Vassal, un industriel ardéchois.

D.L. du 1^{er} juin 2001
Photo Michèle Bonnaz

La violence du sinistre a nécessité la présence d'une cinquantaine de pompiers venus de Morestel, de Veyrins-Thuellin, des Avenières, de Dolomieu, mais également de La Tour-du-Pin, Bourgoin-Jallieu et Moirans. Le dispositif (trois fourgons pompe-tonne, une grande échelle, six petites lances et une grosse lance) était placé sous l'autorité du lieutenant Énard, directeur départemental du service d'incendie et de secours (S.D.I.S).

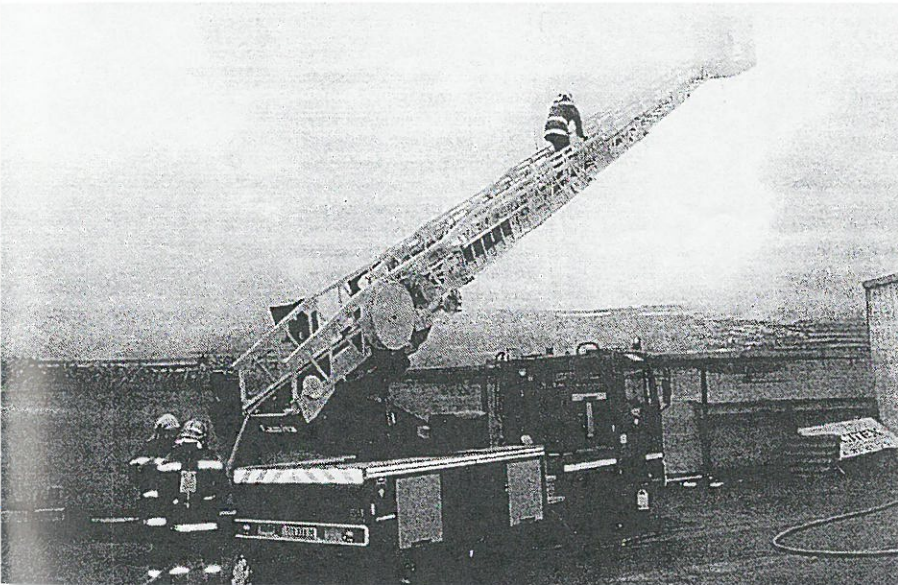
Il aura fallu une heure aux soldats du feu pour venir à bout du sinistre qui a entièrement détruit le local de stockage, les pompiers parvenant à sauvegarder la chaîne de production et à limiter la propagation des flammes aux bâtiments les plus proches, en particulier ceux de l'usine Macitex.

Si le montant des dégâts n'a pas encore été chiffré, il n'en demeure pas moins que les vingt salariés se retrouvent au chômage technique pour une période indéterminée.

Selon la direction de l'usine, celle-ci pourrait reprendre son activité après la décontamination des locaux et la reconstitution du stock.

On notait la présence du lieutenant-colonel Kaiser, de la compagnie des pompiers de Bourgoin-Jallieu, du capitane Perrin, commandant les pompiers de Morestel et de son adjoint, le lieutenant Philippe Dombrie. Gilbert Roux, maire de Veyrins-Thuellin, était également présent.

J.S.



Les pompiers de sept casernes ont déployé d'importants moyens pour combattre le sinistre.

CFEI SAPHYMO-STEL
LE CHAUFFAGE PAR INDUCTION

TRAITEMENT THERMIQUE PAR INDUCTION

Spécialisée dans le chauffage par induction pour les traitements thermiques, CFEI a su se diversifier en créant différents pôles de recherche et d'applications tels que : le thermoscellage, les brasages, les plasmas inductifs, les fours sous vide et les applications nucléaires.

CFEI SAPHYMO-STEL

20, av. de grenoble - 38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. : 04 76 49 32 50 - Fax : 04 76 96 20 90


CFEI est membre
du groupe EFD

La Sainte-Barbe à Gros-Morne (Martinique)



Ce texte a été écrit et lu par Madame Marie-Louise RAMIN, épouse de l'ancien chef de corps des sapeurs-pompiers de Gros-Morne, à l'occasion de la Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers en Martinique, le dimanche 10 décembre 2000, salle communale de Gros-Morne.

Une délégation de la Commission fédérale des anciens sapeurs-pompiers de France avait été invitée à cette cérémonie.

La simplicité, la vérité et la qualité de ce langage a quelque chose de grand, aussi il a semblé bon à la rédaction de ce journal de le reproduire et de le diffuser car les paroles honnêtes et humaines sont toujours bonnes à entendre.

Mesdames, messieurs, chers amis.

Je vous remercie de nous avoir donné aujourd'hui la parole, nous les femmes de sapeurs-pompiers retraités.

J'espère que je me ferais le porte-parole des compagnes des "hommes du feu".

Je ne suis pas une femme de discours, j'essaierais de dire les choses simplement comme je les ai vécues et je pense que chacune se reconnaîtra dans mes propos.

C'est déjà une grande joie pour nous de voir nos compagnons reconnus et honorés, j'en veux pour preuve cette fête de la Sainte-Barbe.

Je ne sais plus qui a dit : "Derrière tout grand homme, il y a une femme". Moi je dirai : "À côté de tout homme, il y a une femme", et ceci depuis la création du monde.

Je pense que nous vous avons aidés et soutenus de notre mieux dans votre pénible tâche.

Nous avons tremblé pour vous et avec vous lors de vos manœuvres parfois périlleuses, dans des conditions qui n'étaient pas les meilleures.

Mêmes si les choses ont évolué (nouveaux matériels, amélioration du réseau routier), les femmes continuent à suivre en pensée leur compagnon avec une certaine appréhension.

Nous avons souffert avec vous quand vous étiez en bute à l'incompréhension des gens. Quand les secours n'arrivaient pas assez vite, quand les voitures étaient en panne, c'était de votre faute.

Nous avons parfois souhaité que vous soyez à nos côtés lors des cyclones par exemple, mais nous avons compris que votre place était là où le devoir vous appelait pour porter secours aux autres.

Même si votre mission semblait ingrate, vous étiez animés d'une telle volonté de venir en aide, d'un tel esprit de sacrifice, d'une telle abnégation que nous ne pouvions que vous soutenir dans votre noble tâche.

Nous étions soulagées quand vous aviez pu circonscrire un sinistre, sauver une vie.

Je suis très heureuse de la création de l'amicale des retraités qui vous permet, vous les anciens, de vous retrouver pour parler du bon vieux temps et partager avec nous des moments agréables.

Partager avec vous aujourd'hui de tels moments, c'est notre plus belle récompense.

J'espère que les femmes sapeurs-pompiers ont aussi le soutien de leur compagnon.

Nous ne sommes pas des femmes exceptionnelles et j'ai une pensée pour toutes les femmes ici présentes.

Merci et bonne fête à tous !

*Marie-Louise RAMIN,
épouse de Denis RAMIN,
ancien sergent-chef du secteur de Basse-Pointe*

**PLOMBERIE-CHAUFFAGE
ZINGUERIE**

Philippe DELDON

13, rue Pégeron - 38200 VIENNE

Tél. 04 74 53 64 74

Port. 06 15 03 26 87

**ALIMENTATION NATURELLE
BIOLOGIQUE ET DIÉTÉTIQUE
Soins et cosmétiques naturels**

Régime et Santé

M^{me} F. EL DIN

22, place Miremont - 38200 VIENNE

☎ 04 74 85 06 88

Collection

L'adjudant-chef Gilbert BRISA, retraité du centre de secours de Saint-Geoire en Valdaine, possède une collection unique de santons sapeurs-pompiers. Après avoir porté pendant 33 ans l'uniforme de sapeur-pompier, Gilbert BRISA, retraité du centre de secours depuis 1994, se consacre maintenant à sa compagnie de santons qu'il a fait faire à Gréoux-les-Bains par monsieur Gérard MOINE, santonnier dans cette localité.

Ces figurines, d'environ 30 cm de hauteur, ont toutes une tenue fabriquée par l'épouse du santonnier, représentant la garde d'honneur, l'équipe de manœuvre et le personnel en tenue de défilé.



UDSP
Cadre réservé n°010211

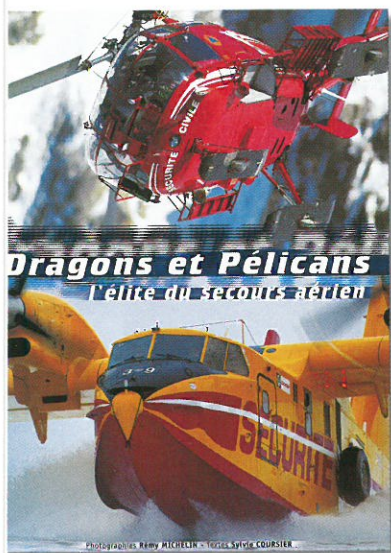
L'OFFRE GLOBALE DE SÉCURITÉ

- SURVEILLANCE INDUSTRIELLE ET TERTIAIRE
- SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
- TÉLÉSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ MOBILE



9, chemin du Vieux Chêne - 38240 MEYLAN
Tél. 04 76 61 63 70 - Fax 04 76 61 63 75

Dragons et pélicans : l'élite du secours aérien



“Parce que je n’avais jamais mis les pieds sur une base d’hélicoptères et d’avions, ni vécu de missions de secours, je me suis mise à la place de tout un chacun, qui ne connaît de la Sécurité Civile, que les brèves images et commentaires trop souvent erronés qui font la une des journaux, et ignore son quotidien. J’ai tenté avec mes mots et mon vécu d’expliquer le fonctionnement d’un système et les moyens d’État mis à la disposition de tout un pays.”

Ces quelques lignes d’introduction donnent le ton de l’ouvrage que, l’auteur, Sylvie COURSIER a écrit en prenant le parti de nous inviter à découvrir un milieu loin de toute banalité et de l’ordinaire.

Pendant un an elle a cherché à se fondre dans cet univers masculin pour vivre avec lui un quotidien qui sauve des vies, parfois au péril de la sienne. Totalement fait d’abnégation, ce quotidien nous livre le métier d’hommes passionnés qui ne recherchent ni la célébrité, ni la gloire personnelle, mais qui possèdent encore de vraies valeurs humaines.

Tout au long de ce livre Sylvie COURSIER a su trouver les mots justes et une articulation formant une histoire dont le déroulement et la progression s’apparentent à un roman. Le défi qu’elle s’était

lancée de vouloir mêler moyens aériens et moyens terrestres de la Sécurité Civile est atteint.

Elle a su révéler au grand public, la raison de vivre de ces hommes confrontés en permanence au danger, au stress et parfois au tragique, tout en leur rendant hommage de manière authentique, sobre et dénuée de toute flagornerie.

Elle-même s’est passionnée par ce qu’elle a fait, ce qu’elle a vécu et loin d’être blasée, elle garde un total respect pour *“ceux qui font le plus beau métier du monde”* ! Elle finit notre entretien par ces mots : *(...) je suis consciente de l’énorme chance que j’ai eue de pouvoir participer à des missions de secours, je n’en suis absolument pas rassasiée, et je reste toujours aussi admirative et reconnaissante à tous ces pilotes d’hélicoptères, d’avions, mécanos, aux pompiers, aux secouristes de la CRS, du PGHM, maîtres-chiens et médecins-urgentistes (...)*

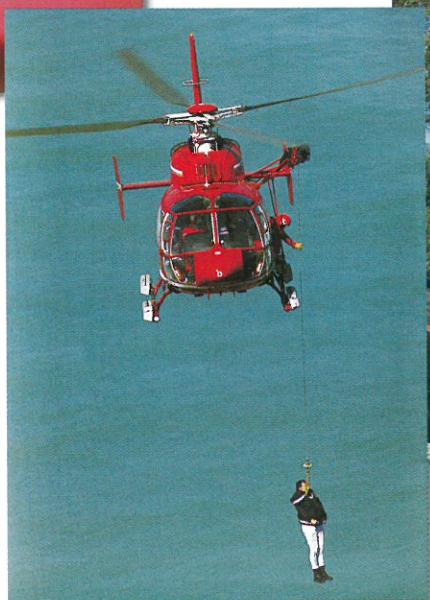
Narita KAY

D’origine grenobloise, elle poursuit ses études de journaliste à Paris où elle y restera 17 ans pour y exercer son métier dans une agence de presse. De retour à Grenoble, elle collabore aujourd’hui à notre grand quotidien régional.

Dragons et pélicans

Format : 23 x 32 cm
Volume : 160 pages, 150 photos
Prix : 280 F TTC – frais de port 37 F par livre (envoyé en colissimo)

Disponible sur place ou à commander auprès de :
UDSP 38 : “Le Manival” - 11, avenue du Vercors - 38243 MEYLAN CEDEX
Ou bien commander auprès de S. Coursier par e-mail : scocci@club-internet.fr
Et par tél. : 06 13 03 07 65



Saint-Cassien

À l'aube du 3^e millénaire, le village de Saint-Cassien se réveillait en apprenant une terrible nouvelle. **Géraldine ROTA** venait de perdre la vie dans un accident de la circulation avec son compagnon Jean-charles.

Très vite tous les sapeurs-pompiers de notre CIS sont avertis. Nous vivons alors nos pires moments au sein de la compagnie. Ce fut tout d'abord une délégation qui allait soutenir et réconforter Simone, Dominique et Olivier. Puis ce seront les sapeurs-pompiers des centres des collines du Voironnais qui rendront visite aux parents et frère de Géraldine. Enfin, en la présence des autorités départementales, ce sera l'ensemble des sapeurs-pompiers de l'Isère qui rendra un dernier hommage à Géraldine lors de ses obsèques.

Aujourd'hui la vie a repris ses droits. Notre CIS, au travers des réunions, des manœuvres, des épreuves sportives et des interventions a retrouvé son rythme de travail pour mener à bien ses missions. Cependant l'absence de Géraldine est grande, mais dans nos cœurs elle est toujours à nos côtés, toujours là, souriante, généreuse, calme, dévouée et professionnelle.

Le CIS de Saint-Cassien reste très fier de ce que tu lui as apporté par ton engagement, ton travail et par



tes nombreuses participations aux épreuves sportives où tu montais régulièrement sur les podiums.

Si avec le temps tout s'en va, il n'en est rien du vide que tu laisses parmi nous. Géraldine nous te remercions pour tout ce que tu as fait, tout ce que nous avons partagé. Ton sourire et ta gentillesse restent gravés à jamais dans nos cœurs.

Téléthon 2000

Une nouvelle fois les sapeurs-pompiers des collines du Voironnais se sont lancés le défi de tirer le dévidoir à travers les villages pour la bonne cause : le téléthon.

Donc le samedi 9 décembre 2000, les sapeurs-pompiers de Saint-Blaise du Buis, Saint-Cassien, Voiron, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin, Chirens et La Murette sans oublier Boum de La Buisse, se sont retrouvés devant la salle polyvalente de La Murette pour réaliser ce nouveau défi. La pluie était au rendez-vous, mais cela n'a pas freiné l'ardeur des participants. Sous les ordres de Monsieur le maire, le départ était donné à 10 heures. Pour réaliser le défi, il fallait être de retour à 16 heures.

Les coureurs, avec le dévidoir, sont partis escortés par la brigade de gendarmerie de Rives sur le secteur leur incombant. Tout au long du parcours, les sapeurs-pompiers furent encouragés, mais le plus important était de récupérer les dons pour grossir la caisse.

Chaque centre sut accueillir comme il se doit ses collègues avec des boissons chaudes car la pluie n'a pas cessé de la journée.



Après 45 km, voilà le retour de la caravane de véhicules rouges précédée des coureurs et, pour couronner le tout, un feu d'artifice venu tout droit du ciel (éclairs, tonnerre et pluie), accompagna le cortège jusqu'à la salle polyvalente où une ovation attendait tous les participants - les JSP, les sapeurs retraités, le médecin - et grâce à la complicité de tous, le pari fut tenu.

Un grand merci à tous sans oublier Bernard BOUTHERIN, le coordinateur du téléthon sur La Murette.

À l'année prochaine

Un responsable parmi tant d'autres

E. LECLERC



Toujours des prix



Le Manège à Bijoux



SAINT-MARTIN-D'HÈRES ESPACE COMBOIRE

Portrait : "J'ai rencontré la légende du parcours sportif"

Cette année 2000 fut riche en émotion du côté des sapeurs-pompiers sportifs de Fitilieu avec les médailles obtenues aux Jeux Mondiaux en parcours sportif, discipline qui a toujours été une institution dans la compagnie. C'est pourquoi j'ai profité d'un séjour en Alsace pour rencontrer celui qui a été, et demeure, l'athlète le plus accompli que l'on n'ai jamais vu sur le parcours sportif du sapeur-pompier : il s'agit de Paul LOEWERT, véritable légende de la discipline, qu'il porta au plus haut degré de la perfection en remportant neuf fois le titre national en 1964 et 1976 sans jamais connaître la défaite sur le terrain (les années où il ne gagna pas c'était à cause d'une non participation : département non qualifié ou blessures).

Après avoir pulvérisé, en 1'47"3, le record de l'ancien parcours en 1965, il remporta sept titres consécutifs sur le "nouveau parcours" de 1968 à 1976 (série seulement interrompue en 1972 et 1973 suite à un accident de voiture d'où il sortit avec la rotule brisée !).

Avec comme sommet 1971 où il plaça le record en 1'23"1 (record qui tint 17 ans et à l'heure actuelle seul B. BERGER a fait mieux en 1'21"9 avec quelques aménagements techniques).

C'était l'époque où la région Alsace-Lorraine dominait largement la spécialité, mais jamais ni HEINRICH, ni BOURGEOIS, ni SIMMONET, ni personne d'autres pourtant tous axés sur cet objectif, ne purent le battre, même si HEINRICH, son grand rival alsacien, le devança quelquefois au "Régional". Après sa rééducation, il revint en 1974 reprendre le cours de ses victoires, un instant interrompu, pour retrouver sa place : la première. Pourtant, le dixième titre se refusa en 1977, Michel MORET (de l'Ain) réussit l'impossible !



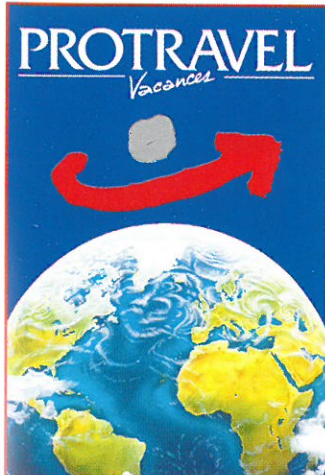
Après, comme tous les grands champions en fin de carrière, Paul connut la malchance et jamais plus ne se trouva en mesure de vaincre au France, malgré des performances tout à fait du niveau national.

Exemplaire à tous les niveaux, il se désole quelquefois de voir les jeunes délaisser le sport et négliger l'effort physique, et c'est pour cela que Paul s'amuse quelquefois à quelques facéties (tenir près de 4 minutes en apnée, grimper au mât de cocagne avec une technique apprise à l'île de la Réunion lors du France 1974, ou porter deux sacs de blé en courant sur une distance de 100 mètres lors du jeu télévisé "Impossible n'est pas français", préfiguration d'une des épreuves du parcours américain, le fameux TFA), ou tout simplement effectuer le parcours à reculons en moins de deux minutes, pour prouver que les références actuelles (trois minutes pour être déclaré "apte") ne prouvent rien !

À la veille de ses soixante ans, la passion est toujours là, à ski ou à vélo, dans les Vosges ou dans les Alpes... Personnage charismatique, fier de sa vie réussie, il aime parler des pompiers (il faut souligner que Paul LOEWERT fut, pendant 35 ans, chef de corps à Meyenheim), de sport ou de la vie en général.

Après une première et courte rencontre à Fitilieu, il m'accueillit en compagnie de sa charmante épouse et deux de ses quatre enfants. Bref séjour dont je garderais l'agréable souvenir en mémoire, car quelquefois cela fait du bien de redonner aux performances leur juste valeur...

B. VEYRET (SP Fitilieu)



Voyages et Services...

TOURISME

- Séjours en famille, Circuits culturels ou thématiques, Voyages de Noces, Voyages sur mesure, Croisières, Trekking, Thalassothérapie, Billetterie aérienne, maritime, SNCF...
- Invitations à nos soirées thématiques et au Forum des Voyages

AFFAIRES

- Rendez-vous avec un conseiller voyages
- Assistance aux aéroports et gares

10 AGENCES EN ISERE
Tél. 0820 888 999
(0,79 F TTC/mn)

GROUPES

- Proposition adaptée à vos besoins
- Devis gratuit sur demande

CONGRES

- Etude personnalisée de votre budget
- Réception de vos clients étrangers

De nombreuses références...

Groupes-Congrès
Dominique VOVK
Tél. 04.76.91.76.60

LI 069 96 0004

Départ à la retraite à Theys

Le 10 décembre 2000, le centre d'interventions de Theys fêtait la Sainte-Barbe et ce fut l'occasion pour le commandant SUCHET (GIV) d'officialiser le changement du chef de centre. C'est donc l'adjudant Lionel MONCENIX qui succède au sous-lieutenant André COING nommé pour l'occasion lieutenant honoraire et qui reçu des mains de Monsieur le maire de Theys, Léon PEILLARD, et de celle de Monsieur le député François BROTTE, la médaille d'honneur départementale argent.

Le lieutenant André COING est entré au CPI de Theys le 1er avril 1970 (charpentier de métier). En 1974, il passe son brevet de secouriste et celui de sous-officier volontaire et est nommé sergent sous le commandement du sous-lieutenant André MONCENIX.

Après s'être marié avec Claudine, ils auront deux garçons dont l'aîné est dans les rangs du centre depuis trois ans. Nommé adjudant en 1980. Février 1983, il est nommé adjudant-chef et chef de corps stagiaire. 1984 il obtient son brevet de secouriste réanimateur et celui de secours routier en 1985. Le 30 mai 1987, il est promu sous-lieutenant et chef de corps, son adjoint est le sergent Lionel MONCENIX. La médaille d'honneur argent des sapeurs-pompiers lui sera remise lors de la Sainte-Barbe 1990 pour 20 ans de service et celle de vermeil en 1995 pour 25 années de dévouement.

Les personnalités présentes : M. François BROTTE, député, M. Léon BOUCHET BERT

PEILLARD, maire de Theys, M^{me} Thérèse ROCHE, maire de Goncelin, M. le commandant SUCHET, chef du groupement IV, M^{me} SCHMITT, secrétaire de l'UDSP, les chefs des centres de secours de Goncelin, les Adrets et Villard-Bonnot, le commandant de la brigade de gendarmerie de Goncelin.

Excusé : Monsieur Charles BICH, conseiller général.

PS : M. et M^{me} A. COING ont reçu de la part du président de l'amicale et de ses sapeurs un billet pour un voyage découverte du Canada.



De gauche à droite : commandant SUCHET, Mme ROCHE (Maire de Goncelin), M. Léon PEILLARD (Maire de Theys), adjudant Lionel MONCENIX, lieutenant honoraire André COING, M. BROTTE (député).

Donne-moi ta main
Et prends la mienne
La sirène a sonné
Ça signifie
Un incendie, une avarie
Mais oui, mais oui
Le repos est fini !

Le 1^{er} avril 1970, André Coing
Mon parrain
Décide comme pas mal de Tarins
De prendre le chemin
Pour faire partie du corps des Pins-Pons-Pins...

C'est le début d'une longue paire d'années
Puisque de réalités en différentes municipalités
Tu vas y rester
Pour aujourd'hui en être retraité !

Alors si tu le veux bien,
Traçons ensemble
Comme bon nous semble
Le parcours du sapeur Tarin !

Au début,
Être sapeur, quel labeur !
Tout d'abord, avoir une tenue impeccable !
À savoir, la chemise et le pantalon aux plus indé-
niables !
Les chaussures passées au cirage, immanquable !
Et le képi, sur la tête, bien stable !

Alors, les premières années,
Pour que cette tenue, ainsi soit portée,

Il y avait Mémé !
Qui poussait même sa complicité jusqu'à remuer le
sucre dans ton café
Avant que tu ne partes en "corvée de pompiers" !

Puis tout en poursuivant ton parcours de valeureux
combattant du feu
C'est les yeux dans les yeux
Que tu as prononcé
Trois ans après avoir été nommé sergent
Le oui de la félicité
En épousant Tatan !

Chemin faisant
Les grades et brevets s'amoncelant,
Vous avez décidé de devenir parents !
C'est donc par un beau mois de juin
Qu'est né Aurélien,
Notre bébé cousin !
Quel tarabard !
Mais bon, passons...
Puisque cinq ans plus tard,
C'était au tour de Nicolas
De faire ses premiers pas
Dans une famille où bonheur rime avec manœuvre !
Et oui sapeurs !

Ce matin, c'est dimanche !
Finie la romance !
Car même si on a fait nuit blanche,
Il faut aller sortir la grande lance !

Alors, le rendez-vous est donné devant la caserne à
huit heures

Pour mettre en route les moteurs
Des camions et autres tractions
Sortir le matériel
Que ce soient les petites ou grandes échelles !

Non pas pour monter au septième ciel !
Mais pour devenir de vrais professionnels
Sachant lutter contre l'incendie
Ou tout bonnement réagir vite face à la chute acci-
dentelle d'une petite Mamy
Ou encore participer
Comme chaque année
Aux diverses cérémonies officieuses par nos autorités
En marchant au pas cadencé

Et tout ça,
C'est du tracas !
Pour le chef de corps,
Y'a pas de temps mort !
Tout est réflexion pour mettre en place ces organisa-
tions !

Alors, Tonton,
Pour garder encore "Pompier bon œil"
Cède aujourd'hui le flambeau
À une équipe digne du renouveau !

Allez Tonton,
Y'a l'téléphone qui son
Et même si tu t'en von
Ça tourn'ra toujours aussi rond à la caserne des
Pins-Pons, Pins-Pons !

Armelle BOUVEROT-REYMOND

Départ à la retraite au CPI Valencin

LE CAPORAL-CHEF ROGER BOUCHARD REND SES BOTTES

Le samedi 13 mai 2000 avait lieu au CPI Valencin, le départ en retraite de notre caporal-chef Roger BOUCHARD. En présence des centres et des anciens chefs de centres voisins et du CSP Vienne, l'adjudant-chef René GADOUD nous avait réunis pour mettre à l'honneur Roger BOUCHARD qui, après plus de 35 ans de bons et loyaux services, prenait une retraite bien méritée. Non pas qu'il l'est souhaité, mais ayant atteint l'âge limite, il devait se retirer.

L'opportunité était belle pour nous de citer en exemple la "carrière" de notre ami. Entré au CPI Valencin en 1963, il passe le BNS en janvier 1985, le CFAPSE en février 1985 et le CFAPSR en mars 1989. Devenu caporal en mars 1986, il est nommé caporal-chef en décembre 1990. Il reçoit en février 1984 la médaille pour 20 ans de service, en décembre 1989 la médaille pour 25 ans et en 1996

la médaille pour 30 ans. Il part à la retraite le 10 septembre 1999.

Cette journée est l'occasion pour nous de le remercier de 36 années de fidélité et de lui montrer notre amitié. Comme il le disait avec émotion : "C'est dur pour moi de quitter les pompiers, de rendre ses bottes et son bip. Cela signifie qu'il faut tourner une page de ma vie." En tout cas nous, on n'est pas prêts de l'oublier.



Bonne
retraite
Roger !



TUYAUX D'INCENDIE
TUREX - MR.SPÉCIAL - MR.REFLEX
MR.FLEX
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS

BP 196 - 42408 ST-CHAMOND CEDEX - FRANCE
Tél. 04 77 31 02 00 - Fax 04 77 31 02 31

Dräger



Détection de gaz - Protection respiratoire

La performance d'un fabricant au service de l'intervenant.

Votre expérience, nos conceptions, un partenariat total.

DRAEGER INDUSTRIE S.A.
3C, route de la Fédération - 67100 STRASBOURG
Tél. 03 88 40 76 76 - Fax 03 88 40 76 67
Notre site : <http://www.draeger.com>



Osez Oz

STATION DE MONTAGNE

800 m - 1 350 m - 3 300 m

OZ, L'ÉCRIN DE VOS VACANCES

Dans le cadre boisé de la vallée de l'Eau d'Olle, OZ vous propose une alliance harmonieuse entre la magie du paysage, l'architecture soignée des résidences, la conception fonctionnelle des équipements et la qualité des services.

UNE D'OZ DE SKI, SELON VOTRE ENVIE

Au départ d'OZ, plusieurs formules donnent accès au domaine skiable des Grandes Rousses/Alpes d'Huez : 220 km de pistes, 2 000 m de dénivellation et 385 canons à neige dony 55 équipent la Combe de Poutran jusqu'au retour à OZ Station.

FAITES UNE P'OZ DANS VOTRE VIE

À OZ, la famille est privilégiée. Vos enfants jouent et glissent en toute sécurité : résidence au pied des pistes, halte-garderie, école de ski, jardin des neiges, téléskis pour débutants.

UNE MONTAGNE DE PLAISIR

En été, la montagne d'OZ est multiple et variée : une profonde forêt de sapins, une prairie tachetée de fleurs, le sifflement d'une marmotte, le bruissement de l'eau qui court, un gîte ou une auberge accueillante.

UNE D'OZ D'ACTIVITÉ, DE NATURE ET D'AIR PUR

La télécabine de Poutran, qui relie en hiver OZ Station au domaine skiable des Grandes Rousses, fonctionne aussi en été. Elle permet d'accéder à 2 100 m et 2 700 m, points de départ de nombreuses balades dans le massif, et au Pic Blanc à 3 300 m, belvédère qui offre un panorama extraordinaire sur les prestigieux sommets des Alpes. Tennis, volley, ping-pong, mini-golf, aire de jeux, tir à l'arc, trottin'herbe, escalade, randonnées, cyclo-tourisme, pêche, parapente, planche à voile et pédalo (plan d'eau du Verney : autant de plaisirs simples et réconfortants que vous réserve Oz-en-Oisans.

Renseignements : OFFICE DU TOURISME - 38114 OZ-EN-OISANS
Tél. 04 76 80 78 01 - Fax 04 76 80 79 04
Mairie - Tél. 04 76 80 70 42 - Fax 04 76 80 72 83

Départ à la retraite à Seyssinet-Pariset

UNE AUTRE VIE COMMENCE POUR ROLAND HENNEBERT

Les sapeurs-pompiers était réunis dernièrement pour fêter le départ à la retraite d'un des leurs, l'adjudant-chef Roland HENNEBERT atteint par la limite d'âge. L'occasion d'un hommage de beaucoup réunis à la salle Jean-Jacques Rousseau. Avec notamment la verve intarissable du colonel PAILLOT, l'ancien chef de corps et toujours ami de Roland HENNEBERT, comme base d'un discours très dense pour une vie professionnelle bien sûr très remplie.

Des débuts de chauffeur routier depuis son quartier de l'Abbaye, en passant par une carrière de marin, le colonel PAILLOT se délecta des détails d'une vie foisonnante. Pompier deux jours après s'être marié, Roland HENNEBERT choisit les bons côtés des barreaux toujours depuis son pittoresque quartier de l'Abbaye.

Né à Saint-Pancrasse, il hérita d'un seul coup d'un tempérament de feu et son caractère volontaire se forma sûrement dans des montagnes qui l'inspirèrent au point de faire du vélo sa passion.

Côté professionnel, "il entreprit la guerre de l'avancement" pour devenir adjudant-chef en 1991 sous l'autorité du colonel PAILLOT qui apprécia l'homme et lui confia le poste envié de responsable d'entretien du matériel d'intervention.

La pratique du vélo rapprocha les hommes avec beaucoup d'autres fondus d'efforts derrière Roland



HENNEBERT, devenu président du club de vélo et qui emmena beaucoup de monde derrière lui pour les attendre longtemps sur la ligne d'arrivée.

Mais Roland HENNEBERT n'eut pas de passion que pour ses aventures cyclo-sportives avec une vie familiale bien remplie. Médaillé d'honneur pour acte de courage et dévouement, médaillé d'honneur de la fédération nationale des sapeurs-pompiers, médaillé du Mérite de l'Union départementale de l'Isère, il a terminé sa vie professionnelle le 31 décembre dernier, à l'entrée dans le troisième millénaire, un symbole pour celui qui a paraphrasé Voltaire : "j'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour ma santé".

DL du 01/02/2001

Liste de sympathie

CALOR

Département Repassage
38780 PONT-ÉVÊQUE
Tél. 04 74 53 78 78
Fax 04 74 53 78 79

BLANCOMME

2, avenue Général Roux
38800 LE PONT DE CLAIX

GEODIS

ZI - BP 309
38150 SALAISE SUR SANNE



Départ à la retraite à Seyssinet-Pariset

L'ADJUDANT-CHEF ROBERT BRUNEL A QUITTÉ LE SERVICE ACTIF

C'est le vendredi 16 février 2001, qu'avait lieu la cérémonie de départ à la retraite de l'adjudant-chef Robert BRUNEL, après 34 années de bons et loyaux services.

Rassemblés dans la salle de cours de la caserne de Seyssinet ou le nouveau retraits fit toute sa carrière, sa famille et ses collègues, des amis venus de toute part, entouraient Robert un brin ému par tant de témoignages d'amitié.

C'est vrai qu'il méritait l'estime de tout le monde tant son activité professionnelle qu'associative ont été riches en engagement.

Montagnard accompli, il fut de ceux qui créèrent et composèrent la première équipe du secours en montagne et spéléologie du Centre de Secours Principal de Grenoble, devenu plus tard le GRIMP 38.

Le sport ne le laissa pas indifférent, le cross et bien sur le volley-ball qu'il pratiqua encore le 1^{er} mai dernier lors du tournoi habituel, dont il fut aussi le créateur, devenu le challenge Féchoz-Vallon.

Avec le discours d'usage retraçant la carrière du nouveau retraits, le commandant COLOMBIER se plut à rappeler les faits marquants qui l'ont caractérisée, notamment le comité des fêtes de l'Amicale qui était une préoccupation de Robert qui s'ingéniait chaque Noël à fabriquer un moyen de transport chaque fois plus original pour l'homme à la barbe blanche, fonction qu'il occupa aussi pour la plus grande joie des enfants du personnel.



Il fut bien sûr, un opérationnel de grande qualité, que ce soit au feu, au secours des personnes, et bien sur en montagne, avant que cette spécialité ne devienne l'apanage d'autres services !...

Paralysé par l'émotion, Robert ne put que dire un merci du fond du cœur à ceux qui étaient là, et parmi lesquels on recon-

nnaissait beaucoup d'anciens, ses copains des bons et mauvais jours, mais aussi, le lieutenant-colonel René PAILLOT et le colonel Jean-Claude BOURGEOIS, qui furent successivement ses derniers chefs de corps au CSP de Grenoble, et bien sur celui qui fut son chef de service, et son ami de toujours, le capitaine Jean-Jacques GUERCHET, par ailleurs secrétaire général de l'Union Départementale qui représentait le capitaine Jacques PERRIN, son président.

L'heure des cadeaux arrivant fut aussi un autre moment d'étonnement et d'émotion pour Robert, qui put, fort heureusement retrouver sa verve au moment du verre de l'amitié ou les souvenirs furent évoqués, en présence de ses deux fils, Stéphane et David, tous deux sapeurs-pompiers professionnels à Seyssinet, Nicole son épouse toujours à ses côtés, n'oubliant pas cependant en cette circonstance heureuse, un autre de ses grands bonheurs dans son rôle de jeune grand-mère.

La rédaction de la revue "Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère" présente tous ses vœux de bonne retraite à Robert BRUNEL, et l'assure en cette sympathique circonstance de ses meilleurs sentiments les plus confraternels.

La Rédaction.



RENAULT V.I.
NOTRE MOTEUR
C'EST VOUS



Automonin
Concessionnaire

ZI Fontanil Cornillon
38120 SAINT-ÉGRÈVE
Tél. 04 38 02 39 60
Fax 04 38 02 06 03

Départ à la retraite à Huez en Oisans



LE CAPITAINE FERNAND SARRET QUITTE LE SERVICE ACTIF

Après 35 années de bons et loyaux services, selon l'expression consacrée, le Capitaine Fernand SARRET a quitté le commandement du corps de première intervention d'Huez en Oisans, qu'il détenait depuis le mois de mai 1969.

Fernand SARRET membre d'une famille de dix enfants, est né le 11 octobre 1940 au Ribot d'Huez en Oisans, ce qui fait de lui un vrai d'Huizat, et fier de l'être, avec ce caractère bien trempé des gens de la montagne habitués à la solidarité, qualité qui a caractérisé tout son engagement au service de ses concitoyens.

Homme de cœur et de courage, il ne cause pas beaucoup, il agit. N'a-t-il pas accompli par ailleurs son service militaire au 11^e Bataillon Parachutiste de Choc, ce qui lui a valu la Croix de la Valeur Militaire, la Médaille Commémorative des Opérations de Maintien de l'Ordre en Algérie, la Croix du Combattant ?

Entré au corps de sapeurs-pompiers de la commune en août 1966, il présente l'examen d'officier en 1969 où il est reçu, et prend à cette même date le commandement du corps avec le grade de sous-lieutenant. Après un stage spécifique, il est nommé lieutenant en novembre 1976.

Moniteur de ski l'hiver à la station de l'Alpe d'Huez où il réside, il s'occupe l'été des banquettes et des plantations paravalanches dont il s'est fait une spécialité particulièrement efficace sur les pentes enneigées qui surplombent les lieux habités, comme les voies de communication qui mènent à la station de sports d'hiver renommée de l'Alpe d'Huez.

Son diplôme de pisteur secouriste, spécialisé en déclenchement d'avalanches avec permis de tir, le destinait à cette mission très spécifique et compatible avec son engagement de sapeur-pompier, souvent appelé dans des opérations de secours en montagne.

Ses fonctions d'entraîneur de ski fédéral, moniteur et traceur national, lui ont valu la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports.

Titulaire du BNPS, du CFAPSE, du CFAPSR, il a participé à la plupart des interventions qui se sont déroulées sur la commune, ou sa connaissance du secteur le rendait particulièrement efficace.

Il était d'ailleurs et à titre permanent depuis le mois de juin 1995, chargé de l'entretien du matériel de défense incendie de la commune d'Huez-Alpe d'Huez.

Il est naturellement et à juste titre, détenteur de la Médaille d'Honneur des sapeurs-pompiers avec les agrafes d'Argent, Vermeil et Or. Il a été nommé Capitaine Honoraire le 11 novembre 2000.

Marié à 20 ans, il est le père d'Yves né le 8 décembre 1960, médecin dermatologue, et Marielle née le 3 novembre 1963, employée de la commune. Fernand est aussi le grand-père heureux de Carlina, Victor et Ambroise.

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère le félicite pour cette brillante carrière accomplie au service des autres, et lui souhaite une excellente retraite dans son pays natal, et dans sa maison dénommée la Dibona que tous ses amis connaissent bien.

La rédaction.

État-civil

DÉCÈS

- **Géraldine ROTA** (Saint-Cassien)
- **OLLIVET-BESSON Oreste** (La Sône)
- **AGERON Gilbert** (Pont-en-Royans)
- **MIGUEL Jennifer** (Tullins)

NAISSANCES

Au CIS de Theys

- **Benjamin** le 28 mai 2000, fils du sapeur Guillaume LAROCHE et de Véronique.
- **Guillaume** le 13 juillet 2000, fils du sapeur Christian BRUN-COSME-GAZOT et de Cristelle.



- **Arnaud** le 22 février 2001, fils du sapeur Éric POUCHAT-ROUGE-CÉZUR et d'Emmanuelle DEBIAGGI.

Au CIS de Frogès

Bonjour, je m'appelle **Pauline**, je viens de faire un voyage de 9 mois qui s'est achevé le 9 avril 2001 à 18 h 16. Mes parents m'attendaient avec impatience ! Je suis en pleine forme. Je pèse 2,480 kg. Je mesure 47,5 cm.

En route pour une nouvelle aventure !

Élisabeth Basch et Stéphane Viron,
9 bis, les Bois, 38190 Frogès.

Guide touristique du Sapeur-Pompier magazine

EN 2001, LE SAPEUR-POMPIER MAGAZINE ÉDITERA LE PREMIER GUIDE TOURISTIQUE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE. ÉCRIVEZ-NOUS.

Vous connaissez ou vous êtes **sapeur-pompier** et **restaurateur**, sapeur-pompier et **hôtelier**... vous dirigez un **musée**, vous êtes propriétaire d'un camping, d'une société de location de **bateaux**, de caravanes, **producteur de vin**, de produits du terroir, vous êtes **peintre**, artisan et fabriquez des objets souvenirs de votre département, vous êtes guide de haute-montagne, guide de **pêche**... ou bien vous organisez des **sorties culturelles** dans les musées... N'hésitez pas à nous retourner par courrier, fax ou mail uniquement ce questionnaire. Nous vous recontacterons.

Dans un **véritable guide touristique** avec photos, cartes et informations, vous serez publiés. À noter que la **parution** dans le guide est **gratuite** et que la rédaction du Sapeur-Pompier magazine est seule responsable de la sélection des adresses (aucun document ne sera rendu par la rédaction).

Pascal de Peyrelongue,
Rédacteur en chef du Sapeur-Pompier magazine

DIFFUSEZ LARGEMENT CE QUESTIONNAIRE

Nom : Prénom :

Vous êtes sapeur-pompier volontaire professionnel

Votre corps d'appartenance :

Nom de l'établissement, de l'entreprise, du magasin, du musée :

Avez-vous des prospectus, des articles de presse, des photos ou tout autre document décrivant votre établissement ou votre activité ? non oui. Si oui, transmettez-nous une sélection.

Vous êtes : employé propriétaire gérant

Sinon, quel lien avez-vous avec l'activité ?

Accepteriez-vous de faire un geste commercial (petit cadeau, réduction, apéritif offert...) lors de la visite d'un collègue pompier : non oui. Si oui, lequel :

Adresse complète de l'établissement :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : E-mail :

Votre signature

À envoyer par courrier : Le Sapeur-Pompier magazine - 32, rue Bréguet - 75011 Paris

Fax : 01 49 23 18 19

E-mail : spmag@pompiersdefrance.org

Avec ses établissements de BRIGNOUD et JARRIE

ATOFINA

apporte une contribution essentielle au dynamisme de l'Isère :

- 1 000 salariés,
- une production à usages multiples au service de la vie quotidienne,
- des investissements en faveur de l'environnement et de la sécurité.

Boîte Postale n°1
38560 JARRIE
Tél. 04 76 39 73 73

Avenue Robert Huant
38190 BRIGNOUD
Tél. 04 76 87 53 25



Avecia

Une vaste gamme de colorants pour
le cuir, le papier, les encres

en satisfaisant les exigences
de nos clients
ISO 9002

en respectant notre environnement
jusque chez nos clients
ISO 14001

AVECIA SAS

Établissement de Saint-Clair-du-Rhône
Tél. (33) 04 74 31 40 00
Fax (33) 04 74 56 37 18



PREZIOSO

PREZIOSO S.A.

BP 2 - 38370 ST CLAIR DU RHÔNE
FRANCE

Tél. (33) 4 74 56 42 28

Fax (33) 4 74 56 37 59

Email : <http://www.prezioso.fr>

Peintures industrielles

Revêtements spéciaux

Isolation

Échafaudages

Ignifugation

Protection passive incendie

Certifiée



ISO 9002